

4368 com

LE JOURNAL Ski-se-Dit

Le journal communautaire de Val-David et ses environs - mars 2004 - Vol. 38 n° 2 - 16 pages

**Cet espace publicitaire
peut être le vôtre,**
si vous contactez
Hélène Lévesque,
notre publiciste, au
322-5397
**UNE VISIBILITÉ,
QUI RAPPORTE !**



**Tapis
Prélart
Bois
Céramique
Décoration**

TAPIS EXPANSOL
240 Principale,
Sainte-Agathe-des-Monts
326-3220
www.couvreplancher.com

**J.-H. Vanier & Fils
Inc.**

Pré-arrangements
Cartes de remerciements
Monuments



RÉJEAN VANIER
36, rue Saint-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 326-3322

**CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS**
Sainte-Agathe-des-Monts



Centre de service
Val-David
2462, rue de l'Église
Val-David, Qc,
J0T 2N0
(819) 326-2883

Bon CarnaVal-David!



Julie Leclerc

**La mini-féerie est
de retour à Val-David**

Page 3


Les 21 et 22 février dernier, le Carnaval est réapparu dans notre petite communauté, dans la joie. Ce qui favorise les échanges entre les habitants et le conseil de la municipalité. Ce fut une réussite et un clin d'oeil pour l'avenir du carnaval.

- Pur produit Val-David page 6
- La raquette à Val-David, le saviez-vous? page 7
- De l'art vivant à Val-David page 8
- Les ados et les arts page 10
- Libre opinion page 13

2500, rue de l'Église (819) 322-2030

LE COEUR DU VILLAGE EST DE GENÈVE



 Machine pour retour des canettes	 Boutique cadeaux	 Bières importées	 Carte La puce Bell/Cellulaire	 Cartes de crédit acceptées	 Développement de photos	 Dépôt nettoyeur	 Postes Canada
---	---	---	--	---	--	--	--

Renaissance

JULIE LECLERC
Coordonnatrice



J'aimerais m'introduire auprès de vous chers lecteurs. J'ai appliqué pour le poste de coordonnatrice

du présent journal, affiché dans l'Info du Nord au mois de janvier. C'est un honneur pour moi d'avoir été choisie pour continuer la mission du journal Ski-se-Dit.

C'est à l'annonce de mon embauche que j'ai commencé à recevoir des opinions de toutes sortes sur les arguments passés au journal. Il y a tellement de points de vue différents, qu'il est difficile pour moi de reconstituer l'histoire. Mais ce que je comprends, c'est qu'il y eu des cœurs blessés, et que vous voulez savoir vraiment

ce qu'il advient de notre journal communautaire. Mon intention est de vous expliquer l'essor du journal.

Le journal renaît avec une nouvelle équipe et un meilleur mode de fonctionnement. En fait, il revient à ses anciennes valeurs fondamentales, c'est-à-dire **la communauté**. Le journal, qui est entièrement indépendant, s'engage dans une voie pacifique et respectueuse. L'édition du mois de mars a été produite dans cet esprit. C'est pourquoi plus personne ne sera avangé ou brimé, favorisé ou ridiculisé.

En fait, ce journal vous appartient. À vous de faire qu'il soit beau et riche. Aussi, vous pouvez appuyer votre journal en devenant membre. Pour 20 \$ par année, vous avez le droit à deux annonces classées gratuites ainsi que le droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du journal.

Comme toujours, le journal continue d'accueillir vos opinions, vos questions et vos suggestions. Cependant, le journal doit répondre à une structure car il doit respecter le code d'éthique journalistique. C'est pourquoi un comité de rédaction a été formé pour discuter de ce qui pourra être dit. Il y a certains paramètres à respecter comme l'espace disponible, l'importance communautaire de chaque fait et la façon de savoir dire les choses de façon claire. Tout ne peut pas être diffusé, et ceci n'est pas une question d'opinion ni de censure.

En terminant, je vous remercie sincèrement de votre passion pour le journal, il vous tient à cœur et c'est ça qui compte. Il est le tissu texturé de ce que vous êtes, le miroir de la communauté.

Sommaire

Actualités.....	3
Échos du conseil.....	5
Dans votre municipalité.....	4
Rencontre avec gens d'ici.....	6
Sports.....	7
Arts et culture.....	8-9
Jeunesse.....	10
Littérature et musique.....	11
Communautaire.....	12
Libre opinion.....	13
Bla bla de Brigitte.....	14
Patrimoine.....	15

**Avis de convocation
à tous les membres**

Assemblée générale du Journal Ski-se-Dit

Dimanche le 4 avril 2004

à 10 h 30

au chalet Dion

1280 rue Dion à Val-David

Ski-se-Dit

C'est mon journal, je le soutiens!

Contributions annuelles suggérées : Individus 20 \$, Organismes 25 \$,
30 \$ pour le recevoir par la poste

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Courriel : _____
Téléphone : _____ Montant inclus : _____

SKI-SE-DIT, 2600 RUE MONTY, VAL-DAVID, (QUÉBEC) J0T 2N0

Abonnez-vous maintenant!



**Pizza four à bois
Spéciaux du midi
Tables d'hôtes le soir
Paëlla le jeudi**

Ouvert tous les jours!

Face à l'église de Val-David

Tél: (819) 322-3104

le journal **Ski-se-Dit**

2600, rue Monty
Val-David (Qc) J0T 2N0
Téléphone: (819) 322-7969
Télécopieur: (819) 322-7904
ski-se-dit@val-david.net

Le journal communautaire Ski-se-Dit est publié une fois par mois, 10 fois par année. Il est tiré à 3000 exemplaires et distribué à Val-David, Val-Morin, Ste-Agathe et Ste-Adèle.

Conseil d'administration :
Françoise Gilbert : présidente
Brigitte Morin : secrétaire
Patrick Bitauld : trésorier
Jean-Patrice Desjardins : conseiller

B L O C T E C H N I Q U E

Coordination et graphisme :
Julie Leclerc

Merci à nos collaborateurs et à nos membres de soutien.

Pour toute réservation publicitaire :
Hélène Lévesque au (819) 322-5397

Impression : Hebdo Litho

Toute reproduction des publicités et idées originales incluses dans ces pages est interdite sans l'autorisation du Journal Ski-se-Dit de Val-David inc.

Date de tombée : le 15 du mois

**Le Ski-se-Dit reçoit l'appui du
ministère de la Culture et
des Communications.**

Ce journal est membre de :

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Tirage certifié
AODA
membre 2003

Le retour du Carnaval à Val-David

JULIE LECLERC

S'il y a un événement à souligner, c'est bien le retour de la féerie d'hiver qui renaît, samedi soir le 21 février en face de la petite gare, lors de la mini-féerie organisée par le Service des Loisirs et des travaux publics de Val-David, le Club de plein air, le Club Optimiste, Cri du Cœur, le Club des aînés et les Dîners communautaires. Les villageois y étaient réunis dans la bonne humeur pour festoyer et patiner à la lueur des flambeaux.



Julie Leclerc

Il y a environ 10 ans le Carnaval de Val-David avait lieu tous les ans, puis, cet événement s'est dissout. Ce sont les activités organisées par Lyne Lauzon, responsable du service des loisirs, sous le titre «Plaisirs sur glace» qui avaient lieu sur la place publique du parc. Toujours organisé en collaboration avec Kino-Québec et le Club Optimiste, Lyne a décidé de mettre un peu plus d'emphase sur l'activité pour donner lieu à un événement, le Carnaval, qui avait perdu sa tradition. Le Maire Dominic Asselin a joyeusement appuyé cette initiative, pour ajouter à la fête, l'occasion de rencontrer les habitants. C'est ainsi que le maire et son équipe, ont servi le «p'tit Caribou du maire» à leurs citoyens pour les connaître, échanger et s'imprégner de leur quotidien. En retour, ce fut une occasion enrichissante de pouvoir connaître nos élus, une équipe dynamique et pleine de bonnes idées. Toute cette organisation n'aurait toutefois pas pu avoir lieu sans la collaboration étroite des bénévoles à qui le comité du Carnaval adresse sa plus haute gratitude. Lyne Lauzon sent que les gens se rapprochent dans une solidarité grandissante, et elle a confiance en la

participation à venir de d'autres bénévoles qui s'ajouteront à l'équipe. La mini-féerie est un précurseur d'un carnaval à grande ampleur pour la communauté. Dimanche, 22 février, le carnaval se poursuivait avec diverses activités où les gens ont participé en grand nombre : tournoi de hockey bottine, randonnées de raquettes, pétanque sur neige, danse, concours familial de sculpture sur neige, peinture sur neige, tours de carriole, patinage, glissade et beaucoup de plaisir. Il y a eu, ensuite, une remise des prix pour les gagnants de chaque activité. Les bénévoles ont servi de la soupe et un casse-croûte toute la journée. Un gros merci aussi au Métro Dufresnes, Pause Plein Air et l'école St-Jean Baptiste. Bon CarnaVal-David ! À l'année prochaine!

Il est à noter des activités estivales prendront feu du même comité organisateur. Un appel à tous est lancé pour faire de notre été quelque chose de drôlement intéressant. Donnez votre nom dès maintenant en téléphonant à Lyne Lauzon au (819) 322-2900 poste 231.

Suivi sur le Parc Régional

FRANÇOISE GILBERT
Présidente du CA

Ce suivi sera bref puisque les choses ont très peu évolué depuis notre dernier numéro. Les parties se sont rencontrées le 5 février, tel qu'annoncé. La rencontre, menée principalement par les avocats, a été «de bon ton» selon les municipalités. Il s'est agi essentiellement de mettre à niveau l'information et de confirmer, de part et d'autre, les intentions, qui n'ont pas beaucoup varié. Sylvain Cousineau, de son côté, y voit une note constructive et, éventuellement, une ouverture à la négociation. Il est prêt à vendre une partie des terrains acquis, mais au coût de 30 000 \$ l'acre, jusqu'à épuisement des fonds disponibles des municipalités, ce qui, sur la base de 900 000 \$, ne représenterait que 30 acres. Il n'y a pas de nouvelle rencontre prévue avant la fin de l'évaluation commandée par les municipalités, ce qui devrait prendre encore au moins un mois et demi. C'est aussi le statu quo en ce qui concerne les clôtures sur les pistes de ski de fond. Une septième empoignade physique a été plutôt sanglante. Les touristes sont toujours impitoyablement refoulés, mais les organismes sans but lucratif qui veulent organiser une activité sur pistes peuvent demander une autorisation de passage.

Quelques notions élémentaires sur l'expropriation

À la suite de notre dernier article sur le Parc Régional, plusieurs lecteurs, ayant quelques difficultés à se retrouver dans ce charabia juridique, ont suggéré de publier une information accessible à tous sur les

notions d'expropriation et de réserve.

Le texte qui suit est issu d'écrits de maître Jacques Forgues, maintenant président par intérim du Tribunal administratif du Québec, résumés par Marc Gélinas, de Jurismédia, et d'une entrevue avec un spécialiste de la question, maître Jacques Berkowitz, que nous remercions chaleureusement pour sa disponibilité et son amabilité.

Tout d'abord, il faut se rappeler que, dans une société de droit comme la nôtre, le droit de propriété a un caractère sacré. L'expropriation constitue, en langage juridique, une procédure «exorbitante» du droit civil, c'est à dire qu'elle dépasse les limites de ce qui est habituel. Elle ne peut donc s'exercer que conformément à l'intérêt public.

Les municipalités ont un pouvoir d'expropriation. Elles ne sont pas soumises au contrôle du gouvernement et exercent ce droit de façon autonome.

L'article 952 du Code civil du Québec énonce que «Le propriétaire ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est par voie d'expropriation faite suivant la loi pour une cause d'intérêt public et moyennant une juste et préalable indemnité.»

L'expropriation implique une dépossession forcée et, de ce fait et d'entrée de jeu, le législateur convient que le propriétaire doit être indemnisé pour le préjudice subi.

Ainsi, la détermination de l'indemnité à être versée au propriétaire comprend deux éléments distincts : la valeur du bien exproprié d'une part, et d'autre part, une compensation pour le préjudice (dommage) résultant directement de l'expropriation. C'est pourquoi la valeur du bien exproprié est souvent qualifiée de «valeur au propriétaire» car elle comporte une part subjective qui tient compte de la valeur du bien pour le propriétaire.

Le premier volet, la valeur du bien, est évalué simplement par une analyse du coût des propriétés avoisinantes vendues sur une base similaire. Selon maître Berkowitz, une montée fulgurante du prix de la propriété ne pourrait être prise en considération qu'advenant un changement draconien du contexte et de l'environnement dans lequel se trouve la propriété. Sinon, c'est le prix du marché qui prévaut, selon l'évaluation généralement effectuée par des experts. Ceci constitue «l'indemnité principale».

Le deuxième volet est beaucoup plus complexe car il s'agit de traduire en dollars le préjudice causé par l'expropriation. Ce préjudice doit être clairement établi et décrit. Il peut comporter beaucoup de choses difficiles à évaluer, comme les pertes de profits et d'opportunités commerciales et même, à l'occasion, les dommages moraux et le déracinement social. Les frais d'avocats sont également indemnisables, mais à ce moment-là, les honoraires «judiciaires» sont fixés par règlement et sont inférieurs aux honoraires réels.

La différence doit être assumée par l'exproprié. Ce deuxième volet constitue ce que l'on appelle «l'indemnité accessoire».

L'addition de l'indemnité principale et de l'indemnité accessoire constitue la «valeur au propriétaire» qui établit le montant dû à l'exproprié.

Les considérations éthiques, morales ou autres ont peu de place dans les critères d'évaluation. Comme dit maître Berkowitz : «nothing but the facts». Rien que les faits.

La réserve pour fins publiques

La réserve a pour objectif principal de geler le développement des immeubles que l'on prévoit exproprier par la suite. La Loi sur l'expropriation mentionne spécifiquement qu'il ne sera pas tenu compte, dans la fixation d'une indemnité d'expropriation ou de réserve, des constructions, améliorations ou additions faites après la date d'imposition de la réserve et jusqu'à son expiration.

La réserve est en vigueur pour une période initiale de deux ans et peut être renouvelée une seule fois pour deux autres années. La réserve n'est pas une expropriation et peut être abandonnée par celui qui l'a imposée. L'imposition d'une réserve ou son abandon peut donner ouverture à une indemnité accessoire pour le propriétaire, établie selon les mêmes règles que pour l'indemnité d'expropriation.

Note : Cet article en est un de vulgarisation de notions de droit complexes. Il ne doit pas être pris pour un avis juridique.

Des livres et des activités pour tous

Les palais du Nord

Une soirée avec Louis Pelletier à la découverte des richesses méconnues du patrimoine bâti de notre région. Passionné d'architecture patrimoniale, Louis Pelletier est spécialisé en restauration de bâtiments dans le respect de la valeur historique de ces édifices.

Le mercredi 21 avril à 19 heures.

*L'accès à cette conférence est gratuit, le nombre de places est par contre limité et vous devez au préalable vous procurer un billet au comptoir de la bibliothèque pour y assister.

Par un beau samedi...

Une Heure du Conte pour les 6 à 8 ans avec jeux, musique et bricolages.

Avis à tous les écureuils, chevreuils et ouistitis de la région. Une fois par mois, il y a de la magie dans l'air à la bibliothèque. On raconte des histoires, on fait du théâtre, on bricole... tout pour s'amuser.

Samedi 13 mars à 13h30 : On prend le large avec les histoires de l'océan.

Samedi 10 avril à 13h30 : Des histoires qui donnent soif avec les légendes du désert.

Éveil à la lecture

Sourili, la sympathique souris amoureuse des livres sera à la bibliothèque le samedi 6 mars à 11 heures. Les enfants âgés entre 3 et 5 ans et leurs parents sont invités à venir partager la passion de Sourili pour les belles histoires.

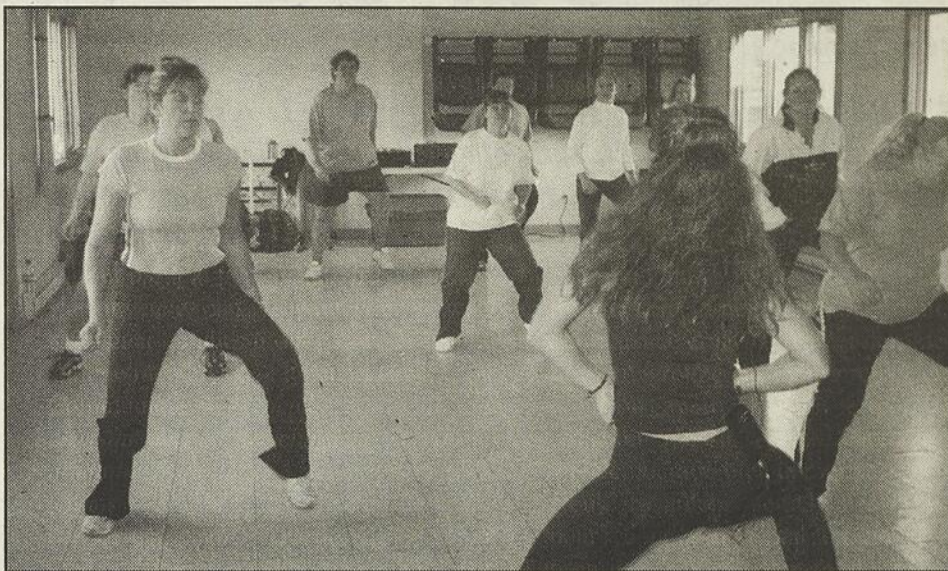
La bibliothèque entre chez vous

Vous êtes branchés à l'Internet? Il vous est maintenant possible de consulter votre dossier à la maison, renouveler vos livres ou en réserver un. Pour ce faire, présentez-vous au comptoir de la bibliothèque pour choisir un NIP (Numéro d'Identification Personnel), nous vous remettons un feuillet vous expliquant en détails les services offerts sur l'Internet.

Horaire

Mardi	15h à 20h
Mercredi	15h à 17h
Judi	15h à 20h
Vendredi	15h à 17h
Samedi	11h à 15h

Loisirs



Session de Printemps

La session de printemps débutera dans la semaine du 29 mars et vous proposera les cours de Danse aérobie, Kung fu, Vitrail pour débutant et avancé et Danser avec la vie. Pour connaître les horaires et les coûts, contactez le Service des Loisirs au 322-2900 poste 231.

Atelier Pâques et Pâquerettes

Quelques places sont encore disponibles pour l'atelier du samedi 3 avril. Sous le thème de Pâques, les enfants sont amenés à élaborer un projet de création artistique

en utilisant différents médiums. L'atelier s'adresse aux enfants de 5 ans et plus. Inscription au Service des Loisirs.

Comité de la Fête Nationale.

Trop tôt pour y penser? Pas du tout. Si on veut une belle fête, il faut déjà s'organiser. Un Comité dynamique doit prendre forme et je vous invite à en faire partie si vous avez quelques idées, du temps (un peu), de l'initiative et le goût de faire bouger les choses. Contactez le Service des Loisirs pour laisser votre nom et vos coordonnées.



*Votre agent immobilier
Votre partenaire*

Alain Guénette B.Sc.

Agent immobilier affilié

(819) 322-1404  alain100@sympatico.ca

ACHAT - VENTE - COMMERCE - ETC

La Capitale Laurentides Courtier inc.* Courtier immobilier agréé
* Franchisé autonome et indépendant de Réseau immobilier La Capitale inc., franchiseur



1147, boul. Ste-Adèle, Sainte-Adèle
(Québec) J8B 2N6
Bur. : (450) 229-2957
1 800 665-4248


Bibliothèque : sondage

Dans le but de mieux répondre à vos besoins, nous vous invitons à remplir le questionnaire qui suit. Une fois complété, vous pourrez le déposer au comptoir de la bibliothèque, à l'Hôtel de Ville ou le poster à l'adresse suivante : La Bibliothèque Municipale de Val-David, 1355, rue de l'Académie, Val-David, Qc, J0T 2N0. Vous pouvez également nous le transmettre par courriel : qbvd@qc.aira.com

1. Êtes-vous satisfait des heures d'ouverture de la bibliothèque? oui non
2. Si la bibliothèque ajoutait ou modifiait les périodes d'ouverture, que préféreriez-vous?
a) une matinée durant la semaine b) une soirée de plus durant la semaine c) ouvrir plus tôt en après-midi
3. Participez-vous aux activités de la bibliothèque? oui non
Si non, passez à la question #5
4. Votre degré d'appréciation des activités (lancements de livres, Heure du Conte, collections thématiques, etc.) présentées à la bibliothèque.
a) intéressantes et en nombre suffisant b) intéressantes mais pas assez nombreuses c) inintéressantes
5. Votre degré de satisfaction générale sur les services offerts à la bibliothèque.
a) très satisfait b) assez satisfait c) plus ou moins satisfait d) peu satisfait e) pas satisfait du tout

Le saviez-vous?

À l'exception de Michel Usal, responsable de la bibliothèque, tout le personnel de la bibliothèque est bénévole. L'équipe est composée d'une quinzaine de personnes qui fournissent en moyenne une soixantaine d'heures de travail par semaine.



Coiffure Rita

Produits
Biolage
JOICO


Certificats cadeaux

2507, rue de l'Église (face au Métro Dufresne)
Val-David, Qué, J0T 2N0 Tél.: 322-5858

Heures d'ouverture

Lundi	Fermé
Mardi au jeudi	9h à 18h
Vendredi	9h à 20h
Samedi	9h à 16h

RESTAURANT



AUBERGE du VIEUX FOYER VAL DAVID

Tous les dimanches

Super Buffet Brunch

17,50 \$

Les mardis soirs

Moules et frites

à volonté 14.95 \$

2 salles à manger (une non-fumeur) et
1 salle pour réceptions de tous genres

3167, 1^{er} rang Doncaster
Val-David (Québec)
J0T 2N0

(819) 322- 2686
1 800 567-8327

Logement social : les citoyens auront une réponse

PATRICK BITAULD
Trésorier



Lors de la période de questions qui a suivi la tenue de l'assemblée du conseil municipal de Val-David, du 10 février dernier, le maire Dominic Asselin et ses conseillers et conseillères ont répondu aux questions suivantes :

Que se passe-t-il dans le dossier des logements sociaux? Le maire, ainsi que le conseiller Pierre Lapointe, ont mentionné que le comité d'urbanisme regarde la possibilité de changer certains zonages afin de permettre plus de logements. Les citoyens auront des nouvelles d'ici quelques mois.

Est-ce que la municipalité va donner des subventions aux artistes? Le maire a mentionné qu'aucune subvention n'avait jusqu'à maintenant été accordée en 2004, mais que le conseil étudiait ce dossier. Le dossier des subventions accordées aux organismes

fera aussi partie de cette étude.

Qu'elle a été l'implication du maire dans le dossier de la fermeture temporaire du local du journal Ski-se-Dit en décembre? Le maire a mentionné qu'il avait seulement répondu à une demande de la présidente du conseil d'administration du journal et que le conseil municipal n'avait pas à s'ingérer dans la gestion des organismes.

L'emprunt de 500 000 dollars (visant l'achat de terrain avec Val-Morin) a-t-il été fait? Le maire a répliqué par la négative. *Alors pourquoi est-ce qu'il y a un montant déjà prélevé sur les taxes des contribuables?* Le maire et un des conseillers ont répondu : Il y a déjà eu des dépenses dans ce dossier.

Protection contre les incendies

Une entente entre les municipalités Val-Morin et Val-David par rapport au Service des incendies a été conclue. Un comité, formé en collaboration avec la municipalité de Val-Morin, permettra la mise en commun des

ressources ainsi que l'établissement d'une politique d'intervention commune. Monsieur Réal Dufresne est désigné comme chef des pompiers pour les deux municipalités.

Le dossier du Parc Régional

La firme d'urbanistes Daniel Arbour & Associés sera engagée afin d'assister l'équipe de professionnels dans l'établissement de la valeur des terrains faisant partie du projet d'expropriation pour le Parc Régional Dufresne. De plus, elle est mandatée à fournir toute l'expertise nécessaire pour réaliser l'expropriation des propriétés en faveur de la Municipalité du Village de Val-David.

La côte Belle-Neige

Le Conseil municipal de Val-David sollicite l'intervention du ministre des Transports, Yvon Marcoux, de même que le député de Bertrand, Claude Cousineau, afin que des correctifs soient apportés dans les plus brefs délais afin de remédier au danger de la

courbe au bas de la côte Belle-Neige. On souhaite implanter des séparateurs médians de types « New Jersey » ou par la correction de la courbe en direction nord sud. Une copie de cette résolution a été transmise aux deux députés.

Un autre exproprié trouve un terrain d'entente

Il y a eu un règlement hors cour entre la municipalité et Jean-Pierre Charce dans le dossier de l'éviction des locataires de Guindonville, en juillet 2003. Jean-Pierre Charce a accepté un montant de 2 500 dollars à titre d'indemnité, incluant tous les dommages. Jean-Pierre Charce conservera le montant déjà versé de 870 dollars à titre d'indemnité provisionnelle. Il est le quatrième, parmi les sept personnes expropriées à cette époque, à avoir accepté un règlement avec la municipalité.

Un journal communautaire, ça coûte combien?

PATRICK BITAULD

(NDLR) Élu en décembre pour occuper le rôle de trésorier au journal Ski-se-Dit, Patrick Bitauld s'est attaqué à la modernisation du système comptable.

Je demeure à Val-David depuis presque trois ans. Chaque mois, je prenais une copie du journal Ski-se-Dit à l'épicerie sans trop me poser la question suivante : Combien coûte la production d'un journal communautaire?

Maintenant que je m'occupe des finances du journal, j'ai répondu à ma question. Oui, ça coûte des sous, mais pas à peu près! Laissez-moi vous dévoiler quelques chiffres :

Le journal est produit 10 fois par année, à raison de 3000 copies par mois, ce qui représente 30 000 copies par année. En moyenne, il en coûte 1,33 dollars par copie du journal. Et on peut calculer environ 40 000 dollars de frais par année pour produire ces journaux.

Les coût fixes du journal sont répartis (en prévision pour l'année 2004) comme suit :

Salaire et charges sociales	19 000 \$
Imprimerie et livraison	13 500 \$
Commissions - publicité	3 500 \$
Papeterie et fournitures de bureau	1 000 \$
Télécommunications (Bell et Internet)	1 210 \$
Assurance :	720 \$
Affiliations :	180 \$
Divers :	890 \$
Total :	40 000 \$

Heureusement qu'il y a des rentrées

d'argent (prévisions 2004) :

Publicité (un gros merci!)	25 000 \$
Membres de soutien (84 membres présentement)	2 000 \$
Subventions diverses (non garanti)	7 800 \$
Levée de fonds (non garanti)	300 \$
Contributions volontaires (petites boîtes de dons, en moyenne, 1,6 sous par journal)	500 \$
Dons :	40 \$
Total :	35 640 \$

Un manque à gagner

Malheureusement, comme on peut le constater, il y a un manque à gagner. Quelles sont les solutions possibles?

Augmenter la publicité? Oui, mais pas à n'importe quel prix, car nous voulons garder une proportion acceptable d'espace réservé à la publicité (25%) et au contenu rédactionnel (75%).

Demandez à vos amis, à vos connaissances, d'encourager « leur journal » en devenant membre de soutien. Chaque nouveau membre, chaque contribution de 20 dollars, contribue à la survie du journal et donne une voix lors des assemblées générales du journal.

Pour ce qui est des levées de fonds, encouragez encore « votre journal » en y participant.

AVIS IMPORTANT AUX EMPLOYEURS

Avez-vous besoin d'aide cet été? Embauchez un étudiant!

Placement carrière-été, un élément clé de la Stratégie emploi jeunesse, est une initiative de subventions salariales qui permet aux employeurs d'embaucher des étudiants pendant l'été pour une période de 6 à 16 semaines. Les employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le :

26 mars 2004

Cette initiative vise à fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur champ d'études. Les demandes seront évaluées en fonction de facteurs tels que les priorités locales et régionales, la qualité de l'expérience de travail offerte et le budget disponible.

☎ Pour présenter votre demande ou obtenir plus de renseignements sur cette initiative, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près ou composer le 1 800 935-5555.

☎ Par Internet : visitez jeunesse.gc.ca et cliquez sur la section Employeur.



Pur produit Val-David !

ANDRÉ BERTHELET

loiselle.berthelet@sympatico.ca



«Le plus beau compliment que l'on puisse me faire, et qu'on me fait assez souvent, c'est de me dire que j'ai l'air heureux dans mon commerce», nous

confie Jacques Dufresne, le proprio du marché Métro de Val-David. C'est effectivement un homme heureux que nous avons rencontré le 8 janvier dernier pour les fins de cette entrevue. Contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser, Jacques Dufresne ne l'a pas toujours eu facile dans la vie. Il en a un peu marre de se faire dire «T'es chanceux toi! La vie est facile pour toi!» Le succès de cette entreprise familiale qu'est le marché Dufresne n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat d'un travail et d'une lutte acharnée de tous les instants. Sachant que j'allais rencontrer Jacques pour cette entrevue, un ami m'a prié de lui demander comment il fait «pour toujours être "sur le plancher" quand je viens faire mon marché»...

Jacques Dufresne est un homme discret, mais qui aime les gens. Comme je lui faisais part de cette réflexion de mon ami, il me confiait qu'il souffrait de ne pas réussir à être encore plus présent «sur le plancher» pour rencontrer ses clients. «Je n'aime pas tellement parler de moi. Je préfère que les gens me découvrent par eux-mêmes», précise-t-il. Et, croyez-moi, il y a beaucoup à découvrir à échanger avec ce pur produit de Val-David. Peut-on être plus «pur produit local» quand on est le descendant direct du colonisateur de Val-David, Jean-Baptiste Dufresne arrivé ici en 1849 «en provenance du Grand Brûlé, leur village natal, aujourd'hui Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes» (Claude Proulx, Val-David, son histoire, son patrimoine, p. 15)? Jacques Dufresne, au cours des années, a développé une véritable passion pour son village natal. Ce qui ne l'a pas empêché de voyager beaucoup depuis sa naissance en 1957. «Pour apprécier les beaux pays qu'on visite, la Grèce et la France par exemple, il faut commencer par être heureux chez-soi et fier de ses racines», pense-t-il.

Thérèse, son épouse, est française d'origine et a acquis la citoyenneté canadienne le 14 janvier dernier. Elle vient du Perche, cette région de Normandie d'où proviennent les célèbres chevaux percherons. À eux deux ils ont reconstitué une famille. Camille, 12 ans, est la fille de Jacques; elle affectionne particulièrement le marché et y vient plus souvent qu'à son tour. Au point que le papa doit la rappeler à l'ordre et lui faire réaliser qu'il y a d'autres intérêts dans la vie que le travail. Céline, 17 ans, est la fille de Thérèse et étudie au CEGEP John-Abbott en sciences de la nature. Les Dufresne aiment encore beaucoup les voyages. À titre d'exemple, au moment de notre rencontre, ils s'apprétaient à partir pour Ottawa (rien de moins!) pour une semaine de patin sur le canal Rideau. La longueur des voyages diminue à mesure que les responsabilités augmentent. Avant de prendre les rênes du commerce aux côtés de son père en 1983, Jacques avait effectué un séjour de quatre ans en France et en Suisse où il avait vécu de toutes sortes de petits emplois allant des vendanges à celui de représentant d'antiquaire. Aujourd'hui il doit souvent se contenter de courts séjours d'une semaine au pays de Thérèse pour y retrouver (et festoyer, j'imagine) avec les parents et amis.

Le marché Dufresne possède la bannière Métro depuis 1963 et est classé "petite surface". Il remporte annuellement toutes sortes de reconnaissances dans sa catégorie. Soixante-cinq employés font la fierté du proprio qui les considère comme la raison première de la grande appréciation que lui accordent ses pairs de l'Association des Épiceries Indépendants du Canada qui lui ont décerné le «Magasin d'Or» pour les petites surfaces. Des enquêteurs viennent annuellement de Toronto faire l'évaluation du marché. Ils y passent généralement trois ou quatre heures, constatent de visu le bon fonctionnement du commerce et interroge la clientèle avant de se faire une idée. Jacques Dufresne ne tarit donc pas d'éloges à l'égard de ses employés et croit que c'est aussi la diversité de ses produits qui est à la source de son succès. «Nous avons probablement une plus grande diversité de produits que beaucoup de nos compétiteurs de plus grandes dimensions»,



«Des prix fous, fous, fous, seulement pour vous, vous, vous!», proclamait l'affiche devant laquelle Jacques Dufresne pose fièrement.»

précise-t-il. Il est notable qu'on ne fait jamais la queue chez Métro Dufresne quand on arrive à la caisse. Et peu importe la dimension de la commande, l'accueil est toujours aussi chaleureux.

Jacques Dufresne joue un peu le rôle du "marchand général" que son commerce a déjà été quand il était propriété de son grand-père Léonidas dont un parc de Val-David porte fièrement le nom. Dans ce temps-là, le marché était situé à l'endroit actuellement occupé par le Carrefour (Bistro Plein Air, club Vidéo, librairie Dartagnan, etc.) On y trouvait de tout, comme c'était coutume chez le marchand général, une institution qui a fait les beaux jours de l'histoire du Québec. De la quincaillerie au clos de bois, au marché d'alimentation. C'est maintenant le carrefour du village conformément au slogan que s'est donné Jacques Dufresne «Au cœur du village et des gens». C'est là qu'on se rencontre, c'est là que le tout Val-David passe, d'autant plus que c'est là que se trouvent le bureau de poste, le nettoyeur et le centre photo... La clientèle vient tout aussi bien de Val-Morin, Ste-Lucie, Ste-Marguerite que de Ste-Agathe-sud.

Attention. Si jamais vous croyez avoir croisé Jacques au village, ne vous méprenez pas. Il a un jumeau identique

prénomé Alain. Celui-ci demeure à Boucherville mais est souvent de passage dans nos parages pour visiter ses parents, qui habitent sur les bords du lac de la Sapinière, et faire un peu de ski. On les confond assez souvent même si leur tour de taille (révélateur de leur degré de prospérité?) devrait en principe les distinguer l'un de l'autre! Alors, ne prenez jamais pour acquis avoir salué le proprio du Métro...

Selon Jacques Dufresne, l'avenir n'est pas nécessairement rose pour notre marché Métro. Il y a quelques années, il a choisi de se concentrer sur la réussite de cet établissement qui fait la fierté de notre village. Il avait le choix d'agir ainsi ou de prendre de l'expansion en acquérant d'autres succursales. Il aurait ainsi pu effectuer des économies d'échelle. «Ce qui est important pour moi», dira-t-il, «ce n'est pas tant de faire beaucoup d'argent; c'est plutôt d'être heureux et de faire plaisir aux gens». Mission dans laquelle il excelle. Sauf que la compétition avec les "gros" se fait de plus en plus féroce... Qu'à cela ne tienne, constatons pour le moment le plaisir avec lequel ses clients visitent son établissement et... y reviennent fidèlement!

Carrosserie des Vals
s.e.r.l.c.
4999, rue Morin
Val-Morin, QC
J0T 2R0

- débosselage
- peinture
- estimation
- assurance
- auto de remplacement

Téléphone & Télécopieur
(819) 322-6220

Claude Viau

LAFONTAINE & ASSOCIÉS
denturologistes

35, St-Louis
Ste-Agathe-des-Monts (Qc)
J8C 2A2
819-326-1644

Denis Lafontaine, D.D.

CA Tél./téléc.: (819) 322-7247

Anne Monette
comptable agréée

États financiers • Impôts • Tenue de livres

1271, Lavoie, Val-David, Québec J0T 2N0

La raquette à Val-David, le saviez-vous?

VALÉRIE



Julie Leclerc

Voici les raquettes de location présentées par Maude.

Savez-vous que ce sport est de plus en plus en vogue au Québec? Peut-être êtes-vous déjà un adepte, un amateur ou encore, un disciple en devenir! Je vous informe que cet hiver (et pour tous les autres hivers à venir), il faut faire de la raquette dans les magnifiques sentiers, ici même à Val-David. Les pistes s'étendent sur 5 km (environ), elles sont tapées et le décor est des plus féérique, spécialement le sentier D, situé au pied du Mont Condor. Vous pouvez y observer les

coulées de glace qui se sont formées sur les faces nord de certains «boulders», et pour ceux qui iront jusqu'au bout de ce même sentier (D), vous découvrirez les énormes glaçons, accrochés sur un mur de traverse d'escalade. Tantôt bleuté, ou avec une teinte de jaune, ces glaçons peuvent facilement nous faire oublier le décor estival habituel. Et quelques 150 pieds plus loin, vous rejoignez enfin le point de vue du Mont Condor ouest. À couper le souffle, pour ceux qui n'y sont jamais

allés. Je vous ai présenté que le dixième du total parcours. J'espère vous avoir mis l'eau à la bouche. Allez découvrir le reste, et vous m'en donnerez des nouvelles.

Pour en savoir plus sur la raquette, ou toute autre information, téléphonez au (819) 322-6880.

1er Festival du ski de fond des Laurentides

Cet événement non-compétitif se veut une fête populaire pour tous les amateurs de ski.

Trois défis sont offerts aux participants :

- Un défi de 40 km entre Val David et St-Jérôme avec un départ à 9 h 30

- Un défi de 25 km entre Ste-Adèle et St-Jérôme avec un départ à 10 h 30

- Un défi de 10 km entre Prévost et St-Jérôme avec un départ à 11 h 30

Le coût d'inscription est de 25 \$ pour les adultes, 15 \$ pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans. Le coût

d'inscription comprend l'accès gratuit au Parc Linéaire le P'Tit Train du Nord et au Parc Régional de la Rivière du Nord, des ravitaillements le long du parcours, service de fartage swix au départ, un repas santé à l'arrivée, l'accès à une foire du ski à l'arrivée. Aussi les 350 premières inscriptions recevront une tuque à l'effigie de l'événement. De plus un service de navette sera disponible pour se rendre à chaque départ au coût de 5 \$.

Pour inscription et information, : (450) 436-4051 ou par courriel au rsfl@loisirslautentides.com ou visiter le site web www.fondeurslaurentides.com.

Tennis au Mexique

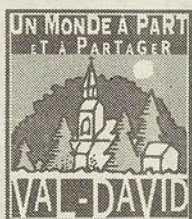
ANDRÉ BERTHELET



André Berthelet

Notre correspondant au Mexique (sic) a rencontré deux voisins de Val-Morin aux flancs de la Sierra Madre Occidentale. Lorraine Vallée et Ghislain Gauthier, deux éducateurs physiques retraités, habitent au lac Théodore. C'est sac au dos qu'ils ont entrepris une randonnée au pays

des Aztèques utilisant pour se déplacer les transports en commun qui font la réputation de ce pays d'Amérique du Nord. Au moment de la rencontre, ils pratiquaient leur sport préféré au Raquet Club de San Juan Cosala, situé sur les bords du lac de Chapala à une cinquantaine de kilomètres de la deuxième plus grande ville du pays, Guadalajara, agglomération de 6 millions d'habitants et patrie des célèbres mariachis. Pendant leur séjour au soleil, Lorraine et Ghislain ont partagé leur temps entre la plage à Puerto Vallarta et la découverte du Mexique colonial à Guadalajara. Pendant l'été, ils sont membres du club Entr'Amis qui regroupe des amateurs de Val-Morin et Val-David et tient ses activités sur les deux terrains voisins de l'hôtel de ville.



Félicitations!

domus Finaliste 2002

Projet et/ou développement résidentiel de l'année, unifamilial

Une oasis protégée dans les Laurentides TERRAINS À PARTIR DE 25,000\$

77 terrains disponibles prêts à construire

- Investissement protégé
- Piste de ski de fond
- Plage privée
- Accès au lac/Bord de l'eau
- Aucun voisin visible
- Vue panoramique

Téléphone bur.: (819) 322-7111
Téléphone info.: (819) 324-7001

Les Boisés Champêtres

TERRAINS, LAC ET MONTAGNE HAUT-DE-GAMME
VAL-MORIN VAL-DAVID

PROJET HAUT-DE-GAMME

www.boiseschampêtres.com

info@boiseschampêtres.com

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

VAL-DAVID

rue de L'Église (2,8 km)

chemin Boisés champêtres (2 km)

Bureau/Office Chapelle/Chapel

VAL-MORIN

Sortie 76

Val-David



Sortie 76

Val-David

Montée Gagnon (1,7 km)

ARTS & CULTURE

Partons en voyage à la Maison du Village

JULIE LECLERC



Oeuvre de Suzanne Blouin intitulée «Boîte noire numéro 1»

Voyager dans les fils de l'esprit, s'évader pas à pas et sentir le passage de l'homme dans l'histoire, semer sa trace dans les pays du monde, les dilemmes culturels, la richesse de l'humanité... Cette exposition est un pur délice pour l'esprit. Jusqu'au 14 mars 2004. Information : (819)322-2900 poste 238

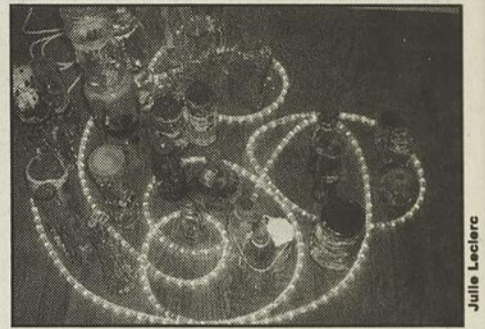
Les Musées portables est une exposition itinérante où chaque œuvre se définit comme un musée miniature, en forme de petite maison ou de petite valise, qui présente à son tour d'autres gens, d'autres artistes, en rapport aux voyages et au nomadisme. Tout est englobé par la capacité de pouvoir voyager facilement, se mouvoir rapidement et d'être toujours en mouvement. Chaque artiste se fait le commissaire de son petit musée en nous exposant la vie d'acteurs dont des artistes, écrivains, anthropologues etc. De plus, ces petits musées, dont simplement démontables et facilement transportables,

par une seule personne. Ce qui leur permet aisément d'aller d'un centre d'exposition à l'autre.

Donc, ces œuvres qui nous parlent de voyages, sont «en voyage» et en perpétuel mouvement. Ce concept intéressant mérite le coup d'œil. On peut y admirer les musées de Françoise Belu, Suzanne Blouin, Marie-Andrée Côté, Huguette Larochelle, Lise Létourneau, Danielle Raymond, Suzanne Tardif Berberi et Nicole Vincent.

Toujours dans le thème du voyage et de l'évasion, La Maison du Village présente l'exposition solo de Francine Migner, une artiste aux multiples disciplines : encaustique, lithographie, eau forte, collagraphie, gravure en relief et pratique de l'installation. Elle s'inspire de la vie quotidienne par la récupération d'artefacts de toutes sortes qui nous livrent leur magie. Son travail s'articule autour de la découverte de nouveaux champs spatiaux à partir de supports non conventionnels.

Nous avons aussi un clin d'œil du cartographe et poète Jean Morrisset qui nous livre ses carnets de voyage.



Oeuvre de Francine Migner

À venir

Du 20 mars au 9 mai 2004 :
Des objets cachés derrière des regards qui vagabondent.

Madeleine David-Chagnon
Sculptures-objets et métal émaillé
Félix Lapierre
Sculpture-mobilier et ébénisterie

Ces deux artistes en métiers d'art des Laurentides au savoir-faire incontestable proposent une version surréaliste et complètement éclatée d'objets de tous les jours. Ces objets familiers, deviennent de véritables œuvres d'art.



Atelier Vivant de Sylvie Beaudoin en action

Après une longue démarche, Sylvie Beaudoin met au monde son projet d'atelier vivant dans son studio en plein coeur du village, grâce à la participation d'emploi Québec et en collaboration avec le CLD des Laurentides. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Sylvie Beaudoin est membre du Conseil des Métiers d'arts du Québec depuis vingt ans, par la production des

bijoux créés à partir de pièces de montres et d'horlogerie (Dixi Design). Sa démarche artistique se poursuit en arts visuels en étudiant depuis 1997, chez Francine Labelle à Montréal. En 2003, elle a reçu le 3^e prix du jury à la semaine des arts visuels de Mont Tremblant pour sa créativité et son audace. Avez-vous déjà entendu parler du mouvement coloriste? Il semble peu

Art vivant à Val-David

JULIE LECLERC

connu du domaine artistique. Sylvie Beaudoin inscrit sa démarche dans cette avenue. Être coloriste, c'est faire un travail de créativité en structurant son œuvre à partir de la couleur. Comme la couleur définit les émotions, il s'agit de s'exprimer à travers elle. Ce mouvement artistique a été engendré par le coloriste d'intuition Cézanne qui est le père de la modernité, et suit les courants de pensée de l'expressionnisme et du fauvisme.

Avec cet esprit, Sylvie Beaudoin nous offre depuis le 29 janvier 2004, quelque chose de nouveau dans les Laurentides, une école et galerie d'art. Cet atelier permanent adapté et fonctionnel s'adresse à tous les niveaux (nuls, débutants, intermédiaires, avancés) et à tous ceux qui veulent peindre en contact avec leurs émotions, trouver leurs couleurs, formes et gestuelle propre, dans une ambiance non compétitive,

musicale et avec beaucoup d'humour. L'atelier offre différentes opportunités d'expression en art visuel.

Horaire
Lundi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre;
18 h 30 à 21 h 30 : Atelier libre de modèle vivant
Mardi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre
Mercredi 9 h 30 à 12 h 30 : Cours d'intro aux adultes;
18 h 30 à 21 h 30 : Créativité libre
Jeudi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre;
18 h 30 à 21 h 30 : Cours d'intro aux adultes
Vendredi 18 h 30 à 21 h 30 : Créativité libre et/ou dirigée
Samedi 10 h à 13 h : Cours d'intro aux ados;
15 h à 18 h : Créativité libre et/ou dirigée

Pour information contactez Sylvie Beaudoin au (819) 322-1047

RESTAURANT
NIKO'S
VAL-DAVID

Mets cuisinés maison par
GEORGIA
Ouvert 7 jours
À PARTIR DE 4,25 \$

LIVRAISON GRATUITE

(819) 322-3422

PIZZAS
BROCHETTES
PÂTES
METS VÉGÉTARIENS
SOUVLAKIS

950, route 117, Val-David (Qc) J0T 2N0

2510, rue de l'Église Val-David, Qué. J0T2N0
322-7348

BISTRO PLEIN AIR

SPORT • BAR

HYDRO ENTREPÔT
Équipements de serres

Philippe Toupin
Président

895 ROUTE 117 VAL-DAVID J0T 2N0
Tél: (819) 322-5002
Fax: (819) 322-2392
Sans frais: 1 877 221-5002

Artistes et organismes veulent être reconnus !

MÉLANIE GOSSELIN

L'équipe du Conseil de la culture des Laurentides (CCL) rencontre le milieu culturel de la MRC Laurentides, lundi le 16 février dernier. Plus de 35 personnes : artistes, artisans, représentants des municipalités et des organismes culturels, ont assisté à ce rendez-vous afin de connaître les services du CCL et d'exprimer leurs besoins et leurs attentes face au développement culturel régional. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tournée d'information entreprise en décembre dernier par le CCL, en vue de préparer son Plan d'action 2004-2007.

Un milieu dynamique qui souhaite être connu et reconnu

Ça bouge à tous les niveaux sur le territoire de la MRC Laurentides. Certains organismes, comme par exemple la Maison des Arts de Saint-Fautin-Lac-Carré qui projettent de développer un créneau d'exposition particulier, demandent soutien et orientation dans leurs démarches. Les responsables de l'Orchestre symphonique des Laurentides souhaitent, pour leur part, un rayonnement régional et même national. Quant au Centre d'exposition la Maison du Village de Val-David, les

administrateurs désirent que l'organisme soit reconnu par la région et par le ministère de la Culture et des Communications, cette dernière reconnaissance leur assurerait une aide financière récurrente. Comme l'ont exprimé certains élus municipaux présents, il est important de ne pas laisser s'essouffler toutes ces belles initiatives et d'agir maintenant en se dotant des ressources nécessaires.

Les artistes présents se sont également exprimés. Plusieurs d'entre eux estiment être dans l'ombre de l'industrie touristique, ils n'ont pas l'impression d'être reconnus

à leur juste valeur. À ce titre, différentes requêtes ont été placées : ils revendiquent plus de visibilité dans le cadre d'événements ambulants, d'outils de promotion et de circuits culturels, qui feraient connaître les créateurs autant aux visiteurs qu'aux membres de leur communauté. En réponse à ces demandes, l'équipe du Conseil de la culture a rappelé qu'il recueille actuellement toute activité et événement culturels se déroulant entre le 1er juin et le 31 octobre 2004, afin de produire Laurentides, destination culture, le premier guide des activités culturelles, disponible dès juin 2004.

Un participant a également expliqué l'importance de sensibiliser les citoyens de demain aux arts et à la culture, en favorisant les liens entre artistes et institutions scolaires, et ce, dès l'école primaire. À ce sujet, le CCL prépare actuellement le guide La culture en éveil... à l'école, un répertoire des ressources culturelles destiné au milieu scolaire qui sera publié prochainement.

Le CCL poursuit ses objectifs de développement culturel

Cette rencontre, très enrichissante pour le CCL, vient confirmer et appuyer ses initiatives de concertation et de diffusion des ressources culturelles, car tous ont demandé que ces rencontres se poursuivent et que davantage de moyens soient mis à la promotion des artistes et des organismes.

L'équipe du CCL poursuivra sa tournée au cours des prochaines semaines, elle s'arrêtera le 8 mars 2004 dans la MRC Pays-d'en-Haut. Le CCL remercie tous les gens qui se sont déplacés pour l'occasion et remercie également la MRC Laurentides pour son accueil. Pour toute information concernant ces rencontres, veuillez communiquer avec Mélanie Gosselin, au (450) 432-2425 poste 103.

Des visages dans l'ombre

FRANÇOISE GILBERT



Julie Leclerc

Les artistes sont concentrés pour ne pas échapper le moindre détail dans l'art du portrait.

Ce que l'on entend dire par de nombreux artistes peintres, c'est que les visages constituent la partie difficile de leur art. Traduire une expression, faire ressortir une personnalité, exhiler un état d'âme ou, tout simplement assurer la ressemblance avec le modèle ne se fait pas en un tournemain.

Cependant, tous les jeudis, des artistes relèvent ce défi, certains avec succès, d'autres avec persévérance. Car il n'est

nullement besoin d'être talentueux ou expérimenté pour participer aux soirées portraits, au Nouveau Continent. Dans une atmosphère conviviale, les plus doués et les plus expérimentés encouragent et conseillent les débutants qui ne craignent pas de voir leur œuvre, même élémentaire, tournée en ridicule. C'est le règne de la bonne humeur et de la camaraderie.

Certaines, comme Marie-Anne Tremblay et Lise Turcotte, sont des fidèles de longue date de ces soirées, et leur porte folio est impressionnant. Un modèle vivant pose complaisamment et bénévolement, pour l'amour de l'art.

Pour ceux et celles que l'aventure tente, pas besoin de faire partie d'un groupe ou d'une association. Il n'y a qu'à se présenter et à prendre place dans le cercle (ou plutôt le demi-cercle) des artistes à l'œuvre. Et s'il vous plaisait de vous faire «tirer le portrait», proposez-vous comme modèle à Patrice, du Nouveau Continent.

Renouveau au Théâtre du Marais

JACQUES RICHARD

La direction du Théâtre du Marais procède actuellement à des rénovations majeures à sa salle de spectacle. Cette situation a pour conséquence le report du spectacle de Renée Claude du 13 mars aux 26 et 27 mars.

La semaine spéciale de réouverture présentera une nuit de poésie, une conférence voyage, en pièce écrite et jouée par des jeunes de Sainte-Adèle et «on a marché sur l'amour» avec Renée Claude. Voici donc le détail de cette programmation :

20 mars samedi à 20h30 :

La Nuit laurentienne de la poésie
Présentée par L'Association des auteurs des Laurentides. Rêves, romance, rythmes, harmonie, images, musique jusqu'à 1h00 du matin. Miron, Langevin, Nelligan, Lapointe et vous peut-être ?
Prix 10\$

23 mars mardi à 19h30 :

Les Pays-Bas : aventures et découvertes

en vélo. Conférence multimédia présentée par Michel Duval. 1000 kilomètres à admirer les splendeurs de ce charmant pays, sans avoir à pédaler.
Prix 10\$

24-25 mars, mercredi - jeudi à 19h30 :

Catharsis Le groupe Hors contrôle
Huit jeunes de la région de Sainte-Adèle partagent leur vision de la société d'aujourd'hui à travers une manifestation artistique multidisciplinaire.
Prix 6\$

26-27 mars, vendredi - samedi à 20h :

Renée Claude chante Ferré
«On a marché sur l'amour» Renée Claude prête sa voix à l'âme de Léo Ferré.
Prix 25\$

3 avril samedi à 20h :

Jim Zeller et Joe Jammer.
Allez Jim, blues ! Allez Joe, jam !
Prix 20\$

Info : 322-1330

Bistro L'EXPRESS RESTO CAFÉ
1337, de la Sapinière (coin de l'Église) Val-David (Qc) (819) 322-3090
Christiane et Johannes Haber

LLLL GROUPE LYRAS
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS
Téléphones (819) 326-2224 (819) 326-3030 1 800 567-6743
Télécopieur (819) 326-8267 www.groupepyras.com
8, rue Sainte-Agathe Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2J4

Esthétique L'Éden du Nord enr.
Nancy Therrien Esthéticienne diplômée
Produits Matis
LIT DE BRONZAGE
Certificats cadeaux disponibles
322-6574
1337, de la Sapinière Val-David (Qué) J0T 2N0

Facial Pédicure Massage Manucure Épilation

Les ados & les arts

JULIE LECLERC

À part être, quand l'art s'habille et se découvre, est un projet du jamais vu ! Voilà une initiative du centre d'exposition de Val-David en collaboration avec la Polyvalente es Monts, qui permet à 29 jeunes du secondaire IV et V de faire un contact réel avec la grande roue du domaine des arts visuels et les centres d'exposition.

Le projet a pour objectif de stimuler la création artistique par un véritable processus de recherche, de création et de production menant à la réalisation d'une exposition autour du thème de l'identité. Les participants procèdent comme les vrais artistes professionnels en menant leur projet au travers d'une démarche échelonnée sur plusieurs mois.

Le lien qui vient de se faire entre les adolescents et les centres d'exposition est un grand pas pour la communauté artistique. C'est un lien qui était quasi inexistant auparavant. Ce qui est d'autant plus important, c'est que le processus artistique se fait connaître dans son entier, dès l'école secondaire, et qu'une démarche artistique, c'est aussi la construction de

l'être, la quête d'identité. Et cette quête est fortement présente à l'adolescence. Donc ce projet arrive à point pour former les jeunes et aussi les aider à créer des parallèles avec les autres matières.

Les 29 participants sont encadrés par Daniel Charest, enseignant en arts plastiques et Renée Béland, artiste de la relève professionnelle en arts visuels. Ils doivent élaborer, préparer et réaliser chaque étape, jusqu'au montage de l'exposition qui se tiendra dans les salles du Centre d'exposition de Val-David du 15 au 30 mai 2004.

«À part être» va apparaître lors du vernissage, samedi le 15 mai à 14 h.



Mélie Chouinard, Geneviève Guilbault, Carole-Anne Girard, Maxime Dubé, Julie Bernard, Amélie Guindon, Julie Vendette, Patricia Monette, Frédérique St-Hilaire, Gabrielle Lacroix Rioux, Martine Prévost, Sarah Beaton, Katherine Beaulieu, Arianne Deveault, Geneviève Cloutier, Daniel Charest, Nancy Martin, Renée Béland, Kim Stiebel.

Le CD du Projet Cri du Cœur

ISABEL PÉPIN



L'organisation Cri du Cœur offre aux jeunes de Val-Morin et Val-David des activités parascolaires à travers lesquelles ils vivent des expériences inoubliables. Lors d'un atelier chanson donné par Line Dicaire, les jeunes ont écrit la chanson thème du projet Cri du Cœur. Cette chanson est tellement exceptionnelle que nous l'avons enregistré sur un CD.

Ce projet a été rendu possible par la collaboration des Fonds Jeunesse qui a pris malheureusement fin au mois de décembre 2003. Maintenant, l'organisation Cri du Cœur poursuit ses activités avec la collaboration de différents partenaires soient l'école intégrée St-Jean-Baptiste, les municipalités de Val-David et Val-Morin, le CH-CLSC-CHSLD des Sommets et la table intersectorielle de la MRC des Trois-Vallées qui nous per-

met la coordination, l'intervention, l'animation auprès des jeunes et des familles. Les jeunes ont vécu un accomplissement personnel, un dépassement de soi à travers cette activité. Ils se sont faits accompagner par différents artistes de chez nous qui eux aussi ont apprécié l'expérience de côtoyer notre belle jeunesse. Grâce à la précieuse collaboration du Club Optimiste qui croit en nos jeunes, nous avons pu avoir les sous nécessaires afin de faire produire plusieurs copies du CD. La vente des disques permettra d'acheter du matériel pour différentes activités et projets que les jeunes veulent faire et continuer nos activités. C'est pourquoi nous vous demandons d'encourager nos jeunes dans la poursuite de leurs objectifs en achetant leur CD qui est en vente chez d'Artagnan, à la pharmacie Familiprix ou directement au Chalet Dion.

Vous trouverez sur le CD des surprises en plus de la chanson thème pour la modique somme de 10 \$. Cet album se veut à l'image des jeunes de Val-David et Val-Morin, purs et remplis de magie... Merci de votre contribution!

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Isabel au 819-322-9997

Une verte idée

Le 12 février dernier une Brigade verte fut lancée à l'école Sainte Marie, par le dévoilement du logo gagnant. Une initiative écologique concrète.

(J.L.) Il s'agit simplement de porter attention aux arbres. Saviez-vous qu'il faut un arbre pour produire 40 kg de papier? Ce qui équivaut à un publi-sac hebdomadaire pendant un an. Pour mesurer le nombre d'arbres qu'ils peuvent sauver, un «arbromètre» sera érigé dans la grande salle. D'autres gestes sont posés : jeter ses déchets, bien utiliser son papier avant de le recycler, faire attention de ne pas gaspiller le papier de toilette et ne pas se pendre après les arbres. Tout doit être fait dans un climat respectueux et pacifique. La brigade, l'insigne à l'épaule, les brigadiers verts sont là pour veiller à ce que cette initiative se réalise. C'est une façon concrète de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, et nous diriger vers de bonnes habitudes écologiques.



Le logo a été réalisé par Alexandre Parent Léveillé, gagnant du concours.



Brandon, Alexandre, Simon, Samuel, Bianca, Anthony et Ninon forment l'équipe officielle de la Brigade Verte de l'école Sainte-Marie.

Une légende qui nous parle de paix

AMIRA PROULX

Auteure du livre «Les enseignements amérindiens à travers la roue de vie»



Amira Proulx

Couverture du livre «Les enseignements amérindiens à travers la roue de vie»

Je suis résidente de Val David depuis bientôt quatre ans, et originaire de la

région des Cèdres près de Valleyfield. Dans les derniers trente ans, le travail de mon conjoint nous a amené à voyager tous les deux, dans différentes provinces anglaises du Canada. J'ai dû, par la force des choses, apprendre l'anglais. Ce qui m'a permise un jour d'étudier avec une grand-mère amérindienne de la nation des Sénécas dans l'État de New York. J'avais senti un appel intérieur à la rencontrer et nos chemins se sont croisés pendant près de cinq ans où j'ai voyagé régulièrement aux É.U. pour étudier près d'elle et recevoir des perles de sagesse de cette grande Initiatrice de Paix.

Si je me permets d'écrire cet article aujourd'hui, c'est que la Paix est un sujet qui nous concerne tous. Nos médias nous reflètent beaucoup de situations conflictuelles, jeux de pouvoir, guerres à

travers le monde, mais pas besoin d'aller bien loin. Revenons dans notre village ou plutôt faisons un pas de plus et allons jusqu'en dedans de nous-mêmes, car c'est là que tout commence. La paix, la grande Paix ça commence à l'intérieur de soi. Une fois installée, elle se répand tout autour, à nos enfants, notre famille, nos voisins, notre village, notre pays et enfin sur toute la terre. C'est une grande responsabilité que d'incarner la paix dans tous nos gestes du quotidien, car c'est là que ça se vit.

Chez les amérindiens comme chez tous les grands peuples de la terre, il y a eu de grand mouvement de paix. J'ai appris, grâce aux enseignements de grand-mère Twylah Nitsch, l'histoire d'un grand PACIFICATEUR, initiateur de la Première ligue de Paix en Amérique du

Nord. Cette légende m'a touchée profondément parce qu'elle ramène l'être humain en son centre pour lui permettre de faire face à sa propre dualité intérieure. Si cette légende nous est partagée maintenant, peut-être avons-nous vécu assez d'états de non-paix et de dualité et sommes nous prêts à nous unifier intérieurement pour finalement créer ensemble une communauté prospère et unifiée? C'est ce que je nous souhaite à tous.

Si vous désirez en connaître davantage sur la légende du Pacificateur, elle vous sera contée lors d'une conférence que je donnerai à la Chaumière Fleur Soleil le 20 mars à 7hrs 30 au 2010 de la Montée 2^{ème} rang, Val-David. Réserver au 322-5413. Bienvenue à tous!

Les soirées de poésie, un succès !

(J.L.) Les fameuses soirées de poésie au Nouveau Continent sont de retour depuis quelques mois. Toujours le 3^e mercredi du mois, les poètes récitent chacun leur tour, les merveilles de leur imagination dans le plus grand respect, et dans une ambiance d'écoute et d'accueil. Les poèmes chantés et accompagnés à la guitare sont très bien reçus. À chaque mois, de nouveaux talents se font découvrir et les adeptes sont toujours au rendez-vous. Le 18 février dernier, le tout se déroulait sous le grand thème de l'amour. Les poètes ont trouvé bien agréable le concept de se retrouver sous un même thème tout en ayant la possibilité de

développer sur d'autres avenues. Il est à remarquer que sans le travail de communication et d'animation de Brigitte Morin, ces soirées n'auraient pas pu naître.

Le 17 mars, la soirée portera sur le thème de la liberté. Un sujet qui ne peut pas brimer qui que ce soit ! C'est un rendez-vous à 19 h 30, amenez vos talents, venez déployer vos mots, vos chants et votre musique. Aucune inscription obligatoire, vous n'avez qu'à vous présenter sur place. Pour plus d'informations (819) 322-6702 ou (819) 322-3133.

Un cadeau musical

JULIE LECLERC



Charles Johnson

Charles Johnson, auteur compositeur interprète.

Écouter la poésie musicale de Charles Johnson fait du bien à l'âme, c'est une récompense pour les oreilles. Il a été musicien accompagnateur pendant 26 ans, et a sorti son premier album solo en 1999, «Au plus profond de soi». À travers la musique, il nous chante l'amour avec noblesse avec des textes limpides et joyeux. C'est un virtuose aux multiples talents : guitare, violon, flûte, harmonica, mandoline et percussions. Vivant dans le silence à Ste-Adèle il a osé se dévoiler lors de la soirée de poésie du Nouveau Continent à Val-David. Il nous a annoncé le lancement de son prochain album le 7 et 8 mai, au même endroit. Charles Johnson est un artiste attachant qui sait de quoi il parle.

Boulangerie Bio-Artisanale
La Vagabonde
Café-Bio Équitable

...Terrasse
...Chambre à la nuitée
...Salon de thé

OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE de 9 h à 18 h

1262, chemin de la Rivière, Val-David
(819) 322-3953

Clef DES CHAMPS

Herbes et Épices biologiques

Infusions
Teintures
Glycérés
Crèmes
Huiles

Épices biologiques
Thés biologiques

Le Pommier fleuri | Sainte-Agathe
Vision Santé | Saint-Jovite
Pharm. Éthier-Normand | Val-David
Pharm. Quenneville | Sainte-Adèle
Vogel | Sainte-Adèle
Rachelle-Béry | Saint-Sauveur

(819) 322.1561
info@clefdeschamps.net

EUGÈNE MONETTE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BMR le groupe
au centre de la rénovation

Depuis toujours
LIVRAISON GRATUITE

au centre de la rénovation

Val-David (819) 322-3833
Ste-Marguerite (450) 228-2526

Le Pommier Fleuri

ÉPICERIE D'ALIMENTS NATURELS
LÉGUMES ET PRODUITS BIOLOGIQUES
37, rue St-Vincent, Sainte-Agathe des Monts (819) 326-7133

2301, rue de l'Église
Val-David (Québec) J0T 2N0
819.322.6702

Le Nouveau Continent
Éco-bistro

Propriétaires :
Patrice Choquette
Jean-Marc Lugand

- Exposition permanente
- Bières micro-brasserie - vin
- Café équitable
- Menu Bistro
- Services d'éco-Aventure



Centre de femmes La Colombe

9, rue Liboiron, Sainte-Agathe J8C 2X5
(819) 326-4779
lacolombe@citenet.net

Cet organisme est d'abord un lieu qui permet de briser l'isolement, de se faire des amies et de participer à plusieurs activités tout aussi agréables qu'éducatives. Au Centre, des intervenantes accueillantes sont aussi disponibles pour offrir de l'écoute, du soutien, et/ou de l'accompagnement (à la cour, chez l'avocat, aide sociale et autres).

Café-Rencontre, les mardis à 13 h 30
ssauf pour dîner communautaire à midi.

Forum des femmes des Laurentides
le 8 mars de 8 h à 21 h.

Au programme: Café libre, conférences: Femmes et travail; Santé des femmes; Femmes, politique et mondialisation. Questions et échanges, ateliers, dîner, match d'impro, spectacle de Francine Labrie et Christine Tassan.

Inscription obligatoire

**Pour plus d'informations : (450) 431-1896
blancherfl@qc.aira.com**

Réseau Homme Québec des Laurentides

C'est un lieu de partage d'expériences de vie avec le coeur, pour des esprits en équilibre qui ont le goût et le besoin de connaître d'autres hommes qui leur ressemblent. La prochaine soirée d'information aura lieu le 8 mars à 19h, à l'Auberge du P'tit train du nord à Mt-Rolland. Contactez Louis Goulet au (819) 326-5140.



Préoccupée par la qualité de l'eau et la quantité d'eau que nous consommons, l'AFÉAS de Val-David vous propose de chercher les réponses aux questions suivantes, en prévision de la journée mondiale consacrée à l'eau, le 22 mars prochain.

Combien de temps l'humain peut-il survivre sans eau ?

Saviez-vous que notre planète compte 97,5% d'eau salée et 2,5% d'eau douce ? Quel est le pourcentage d'eau douce dont l'homme dispose pour répondre à tous ses besoins ?

Qu'est-ce qui prend le moins d'eau, un bain ou une douche ?

Pour en connaître davantage, réservez la date du 23 avril 2004, pour une soirée d'information sur l'eau. D'autres détails paraîtront dans l'édition d'avril. C'est à suivre !

L'AFÉAS de Val-David organise une marche aux flambeaux à 19h00, le lundi 8 mars, à l'occasion de la Journée de la femme. Départ de la petite gare. Bienvenue à toutes et à tous.

Nos déjeuners causeries ont lieu le troisième lundi de chaque mois. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Ginette Lavoie au 322-7324.

Société Canadienne du cancer

La journée de la Jonquille aura lieu du 1er au 3 avril 2004 à Val-David pour ramasser des fonds. Bienvenue aux bénévoles. Contactez Hélène Lévesque au (819) 322-5397



l'Ombre-Elle

Des services d'aide et d'hébergement sont offerts pour les femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant. Nous offrons le service téléphonique d'écoute de références et d'information 7 jours par semaine, 24 heures par jours; le service d'accompagnement dans les démarches, rencontres individuelles et de groupe.

Les ateliers de dévictimation sont offerts à St-Jovite et à St-Sauveur, couvrant plusieurs volets : relations amoureuses, famille, enfants. Le prochain suivi mensuel aura lieu le 3 mars.

Pour toute information, ou si tu es victime de violence conjugale, appelle le (819) 326-1321 ou S.O.S. violence conjugale 1-800-363-9010. Tu as besoin d'en parler ? N'hésite pas !



Société Alzheimer Laurentides

(819) 326-7136 ou sans frais 1-800-978-7881
www.ledcl.qc.ca - salaurentides@bellnet.ca

Nous invitons les parents et amis prenant soin d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer à venir chercher le soutien, l'information et à échanger avec nous. **Venez rencontrer notre intervenante - Madame Johanne Latulippe**

CAFÉ-ÉCHANGE de 13H00 À 15H30
au local de la Société (Presbytère)

37 rue Principale est, 2^{ème} étage, à Ste-Agathe
Pour la personne atteinte :
à l'HALTE-RÉPIT de 10H00 À 15H00
Foyer Ste-Agathe, 21, rue Godon ouest, à Ste-Agathe. Confirmer votre présence au (819) 326-7136 - Lunch à 3,50 \$

À tous les 1ers mercredi du mois.

Femmes actives de Val-Morin

Cabane à sucre, le 17 mars, Chez Ethier, Saint-Benoît-du-Lac.

Transport par autobus : 20\$ par personne
Info: Mme Louise Diguer au 322-1771
Merci à Réjane Sarazin relationniste de l'AFA



Parents uniques des Laurentides

Parents Uniques des Laurentides désire offrir ses plus sincères remerciements à la Fondation Tremblant qui a contribué pour une somme de 4270\$ destinée à son volet de cuisines collectives «Les Mijoteuses» qui devraient reprendre leurs activités dès que les travaux de rénovations seront terminés dans leurs locaux situés au 14, rue Brissette à Ste-Agathe-des-Monts. Pour information ou inscription : (819) 324-1004.

Le club des Val-Heureux

Activités hebdomadaires du club :
Lundi : les poches. Mardi : la pétanque.
Jeudi : à 13 heures 30 : le bingo.

Les mois à venir

En mars ce sera la partie de sucre, en avril le souper communautaire, le 24 mai la croisière au Mille-Iles, le 18 juin le théâtre d'Été à Joliette pour la pièce «Frères de Sang», et, dans le courant de l'été, deux pièces de théâtre au Patriote de Ste-Agathe et au théâtre de Ste-Adèle. Contacter Mme Alberte Marenger au 322-6029, M. Florian Bergevin au 322-1026, ou Mme Madeleine Aveline au 322-3822.

Des nouvelles de votre paroisse Saint-Jean-Baptiste

Réflexion : Vers la pratique de la co-responsabilité dans la mission de l'Église

Cette réflexion partagée s'adresse à toutes les personnes qui voudraient prendre une part active à l'occasion de consultations sur les vraies questions et, selon le cas, au processus des vraies décisions concernant la vie et l'avenir de la communauté chrétienne. L'heure est à la solidarité dans la société comme dans l'Église. C'est, je puis dire, un des signes des temps actuels. Nous parlons de concertation, cela fait partie de notre être social. Nous vivons avec d'autres, nous sommes appelés à travailler, à décider avec d'autres. Nous avons des décisions à prendre ensemble.

«Nous sommes appelés à réfléchir dans la foi, sous le regard de Dieu, à l'évolution de la société» (Noël Quesson) et aux ajustements nécessaires, pour la part qui nous revient, dans notre communauté chrétienne en ce tournant radical que doit prendre l'Église du Québec, face à la formation à la vie chrétienne, au réaménagement des paroisses, entre autres. L'Assemblée des Évêques du Québec (A.É.Q.) a publié en l'an 2000 un document intitulé «Vers l'exercice

de la synodalité» et «Orientations pour la formation à la vie chrétienne» en octobre 2002. Reste à passer à la pratique progressive, à concrétiser dans notre milieu de vie.

Notre niveau de participation grandit-il avec l'urgence du changement?

Les temps de la monarchie passés, le Concile Vatican II fait ressortir la mission de l'Église, «Peuple de Dieu». Nous nous rappelons, que le dimanche des Missions 2003 nous a présenté le thème «Église du Canada, ta vie est mission...» Pour tenter de solutionner la problématique des nouvelles structures et d'organisations nouvelles, nous ne pouvons pas reproduire purement et simplement les solutions du passé. Nous en convenons bien. Mais une mise en garde nous est sans cesse rappelée : «C'est une tentation de toutes les organisations, de ne plus inventer, se scléroser, être inadaptable aux circonstances nouvelles.» (Noël Quesson) C'est vrai pour l'organisation matérielle comme pour la vie de la communauté chrétienne.

C'est dans la réflexion et la prière qu'ensemble nous pouvons discerner les décisions orientées vers le but de notre mission évangélistique, mission

vécue à travers le chemin des quatre pratiques de la vie chrétienne : une foi qui grandit, une foi qui aime, une foi qui s'engage, une foi qui célèbre.

«Dieu est présent là où l'homme prend des responsabilités d'ordre humain, social, professionnel, familial, politique. Quel respect, Seigneur, Tu manifestes envers nous. Envers la liberté que Tu nous as donnée? Et le Concile Vatican II a parlé, en ce sens, de la juste autonomie des réalités terrestres (G.S., 36,2)» (Noël Quesson).

Dieu prend soin aussi, nous le voyons à travers la Bible, de nous mettre en garde contre toute confiance trop absolue en nos systèmes établis. «Les choses humaines sont bien «relatives», infimes, minuscules. Il faut leur donner toute leur importance...mais pas plus qu'elles n'en ont. Il ne faut pas les sacrifier, les absolutiser autre mesure.» (...) Fréquemment, c'est leur vision chrétienne des choses qui inclinera tel ou tel chrétien vers telle ou telle solution. Mais d'autres fidèles, avec une égale sincérité, pourront en juger autrement.» Concile Vatican II (G.S.43, 3) (Noël Quesson).

Prions pour les responsables autour de nous; «leur rôle tout relatif qu'il soit est grave» (Noël Quesson). Demandons

«Un son de cloche au coeur du quotidien»



l'Esprit Saint, qu'il nous guide, chacun, chacune dans la part de responsabilité qui nous revient dans la réflexion, les décisions et les démarches à continuer ou à entreprendre en regard de la vitalité de notre communauté chrétienne.

En toute collaboration dans le Christ Édicateur,
Yvette Pleau, s.s.a. Agente de pastorale

Vestiaire de Val-David

Les responsables du Vestiaire sont fiers d'annoncer l'ouverture du service pour les semaines suivantes :

**6 mars – 20 mars – 3 avril et
17 avril de 10h à 15h.**

Venez nous encourager en grand nombre et bénéficier d'achats avantageux au profit de la paroisse. La distribution se fait au sous-sol de l'église.

Merci de votre appui !

Mises au point

FRANÇOISE GILBERT
Présidente du CA

Depuis plusieurs mois, les administrateurs du Ski-se-Dit sont l'objet d'attaques virulentes. Nous n'y avons pas répondu jusqu'à ce jour pour ne pas provoquer d'escalade. Cependant, après le libelle semi-anonyme, attribué au « conseil d'administration sortant » qui a été distribué dans tous les foyers et dont la lettre ci-contre reprend l'essentiel, nous croyons utile de faire quelques petites mises au point. Nous nous en tiendrons aux faits qui, par définition, sont démontrables, en évitant les jugements de valeur sur les individus. Mais tout d'abord, nous croyons essentiel de rappeler un article majeur des règlements du journal, tel que conçu par les membres fondateurs et respecté pendant 32 ans :

« Article 7.2 : Journal à vocation communautaire, c'est à dire non engagé, ni politique, ni philosophique, ni d'opinion. Journal... à caractère positif. Ne doit rien contenir qui puisse attaquer, blesser ou léser quelqu'un individu, institution ou regroupement que ce soit... »

Nous reprendrons maintenant (écrits en italique) quelques éléments du communiqué du « conseil sortant » qui vous a été distribué par la poste, en y apportant les correctifs qui s'imposent.

Communiqué : *Le Ski-se-Dit a subi une*

prise de contrôle illégale.

Le Ski-se-Dit a tenu une assemblée générale extraordinaire, dûment convoquée selon la loi et les règlements, non seulement à la demande de la présidente, mais à celle de 19 membres en règle, soit plus de 30% des membres à cette date, alors que la loi n'en requiert que 10%. La liste des signataires a été présentée à l'assemblée et tenue à la disposition des participants, pour consultation, tout au long de la réunion.

Communiqué : *16 membres seulement avaient le droit de vote fin novembre*

Cette situation lamentable a effectivement existé, et même pire puisqu'au début de l'automne, il restait 12 membres en règle au journal. En découvrant l'ampleur des dégâts, la présidente a immédiatement alerté le conseil d'administration et déclenché une opération de recrutement d'urgence. Elle a elle-même contacté tous les anciens membres, sans distinction, pour les inciter à renouveler leur adhésion. Bon nombre, dont deux membres fondateurs, ont répondu à l'appel. Parallèlement, de nouveaux membres étaient recrutés, avec l'aide d'« anciens » du journal préoccupés par la situation. Tout cela a fait en sorte que, fin novembre, le membership était remonté à une soixantaine de membres dont les cotisations avaient été dûment

déposées au compte du journal, comme en font foi les relevés bancaires.

Communiqué : *Vendre des cartes de membres à la porte de l'assemblée pour paqueter la salle est illégal.*

Parmi les 34 membres en règle ayant participé à l'assemblée générale, le dernier inscrit avait pris sa carte à la permanence le 1er décembre. Aucune inscription n'a été faite entre la convocation et la tenue de l'assemblée générale et surtout pas à la porte. Deux personnes qui étaient venues dans cette intention peuvent témoigner qu'elles n'ont pas été acceptées comme membres de l'assemblée.

Communiqué : *Les membres en règle sont ceux qui ont été acceptés par le conseil d'administration.*

Citons ici l'article 216, alinéa 3 de la Loi sur les compagnies (Partie III) : Le mot membre signifie toute personne morale ou association reconnue comme tel par les règlements de la personne morale. Ce qui est le cas pour nos membres.

Communiqué : *Les membres du C.A remettent la résolution de destitution de la présidente au maire et réitèrent leur demande(...)*

Les administrateurs du journal sont, depuis toujours et conformément aux règlements, élus à leur poste par l'assemblée générale des membres. L'ancien CA, même s'il avait été légitime, n'avait pas le pouvoir de destituer la présidente.

Quant au maire, c'est une manœuvre déloyale que de le mêler à cette affaire. Ni

le maire, ni le conseil municipal tout entier n'ont le moindre pouvoir sur un organisme communautaire autonome. Le maire a fait la seule chose qu'il pouvait faire dans la circonstance : attendre la décision de l'assemblée générale des membres, après en avoir vérifié la légitimité plutôt 2 fois qu'une.

Communiqué : *(...) l'illégalité d'un crime contre la démocratie (...)*

Nous doutons fort qu'un journal communautaire dont on avait laissé mourir le membership, dont la permanence et le CA étaient dominés par un petit groupe de même allégeance et dont on avait éliminé le comité de rédaction puisse servir d'exemple pour une démocratie bien comprise.

Nous travaillons actuellement très fort pour redonner au journal son caractère de « propriété collective » et de « gestion démocratique ». Nous avons actuellement dépassé les 80 membres et nous continuons à recruter car nous sommes persuadés que c'est par la représentation de tous les groupes constituant la communauté que le journal actualisera ces nobles concepts. Nous remettons aussi sur pied un comité de rédaction diversifié. Et ce n'est que comme ça que nous garantirons une vraie voix à tout le monde.

Communiqué : *(...) nous allons publiciser ce méfait sur toutes les tribunes.*

Il faut savoir jusqu'où on peut aller trop loin !

Réponse à Robert S. Girard

MARIO ROBERTSON
Val-David

Étant un lecteur assidu du Ski-se-Dit, il me semble approprié et nécessaire de commenter au moins la fin de l'article de monsieur Robert S. Girard publié dans votre journal du mois de février 2004, sous le titre « Réponse à Cloé Charce ». L'ensemble est une insulte à l'intelligence. Il m'est impossible de ne pas m'accrocher dans quelques perles comme : « en restructurant le conseil d'administration » alors que ça s'appelle un « putsch » ou encore « la démocratie à 100% » alors que ça s'appelle une salle « paquetée ». Lorsque tout le monde est du même avis, c'est que personne n'a

assez réfléchi. Mais le comble c'est que la fin de son article résume assez clairement sa pensée lorsque monsieur Girard invite effrontément mademoiselle Charce à s'impliquer au conseil d'administration du. Un autre membre du journal, (NDLR: il ne fait pas partie du conseil d'administration), a invité madame Baicoianu à soumettre son nom au poste dont on venait de l'expulser. Pourquoi ne pas les inviter à pelletter le stationnement de Guindonville tant qu'à y être? Ou vous nous prenez pour des imbéciles ou vous en êtes. L'attitude de votre groupe est révoltante et vous sous-estimez l'adversaire en faculté et en nombre car il s'agit bien d'adversaires que vous vous créez en nombre croissant.

Chers amis du Journal Ski-se-dit

JOSETTE ET CLAUDE PROULX

Mon épouse Josette se joint à moi pour vous féliciter pour vos articles intéressants dans notre numéro de février 2004.

Votre contribution à notre Journal Ski-se-dit est précieuse et nous vous en remercions. Toute une belle équipe de bénévoles : Françoise Gilbert; André Berthelet; Jean-Patrice Desjardins; Jacques Rigal; Christine Dufour; Isabelle Pépin; Brigitte Morin; Dominique Biscotti; Sourèche Rangaya; Yvette Pleau; Robert Girard; Denise Dumas;

Micheline Loïelle; Nancy Beaulne et l'Historien du Village.

Merci à l'équipe de rédaction et de mise en page : Jean-Patrice Desjardins, Brigitte Morin, Patrick Bitauld et Françoise Gilbert. Nous vous adressons également nos félicitations pour la sélection de la nouvelle coordonnatrice de notre journal, Julie Leclerc, avec qui nous avons eu l'occasion de travailler.

Longue vie au Journal Ski-se-Dit @ Val-David

Chanter la paix les yeux fermés

JULIEN FECTEAU ROBERTSON
Val-David

Madame Gilbert,

Je n'ai pas aimé votre éditorial du Ski-Se-Dit de février 2004 « Chanter la Paix le poing brandi ».

Les propos que vous y teniez me rappelaient ceux d'une bonne maman inquiète interdisant à ses enfants de discuter politique à table sous prétexte que ça crée de la discorde dans la famille. Vous y dénonciez le fait que l'ancien CA du journal que vous avez débarqué (légalement ou non tel n'est pas mon propos), s'acharnait méchamment et sans raison à dépeindre la vie de Val-David en cherchant des brancards où ruer, pour le plaisir de se prendre un instant pour des rebelles, nuisant ainsi à la sacro-sainte « Paix du Village ». J'y ai vu une attaque en règle à

vos prédécesseurs que vous avez eu la prudence ou l'hypocrisie de ne pas nommer dans votre article, mais pour qui personne n'a eu de mots tendres lors de votre fameuse Assemblée Générale. Cette attaque que vous avez faite, déroge déjà à ce doux principe de la « Paix du Village ». D'ailleurs, revenons-y à cette sacrée « Paix ». Doit-on tout lui sacrifier? Les expropriés de Guindonville auraient-ils dû regarder leurs maisons se faire détruire sans se plaindre sous prétexte de « préserver la Paix du Village »? Aurions-nous dû interdire aux diverses équipes concurrentes à la mairie d'avoir des positions divergentes? Aurions-nous dû nous cacher d'être pour ou contre l'emprunt pour le Parc par peur de ne plus pouvoir se dire bonjour au Métro? Et quel est le rôle de notre journal communautaire dans tout ça? Il me semble

qu'un tel journal doit être le reflet de son public. Or qu'est-ce que Val-David? Un village où il se passe des « choses », où l'on jette des gens à la rue, où l'on barre des pistes de ski, où l'on se perche dans les arbres, où des gens impliqués dans leur collectivité reçoivent des appels de menace pour les empêcher de se présenter aux élections, où l'on ferme des journaux. Et tout ça suscite et nécessite des questionnements, des prises de position, des débats. Ce rôle, jusqu'à présent, le Ski-Se-Dit le remplissait en offrant à ses lecteurs un contenu varié et bien ordonné. À vous lire, cela nuisait au bien être collectif. « Pas de chicane dans ma cabane ». À en croire que respecter l'opinion de quelqu'un signifie taire la nôtre. Pourtant, comment pouvons-nous comprendre et accepter les divers points de vue des gens qui nous entourent si ces points de vue ne

sont pas partagés? Nous ne préserverons pas la Paix dans le Village, à laquelle je suis tout aussi attaché que vous, en voilant ce qui, chez lui, nous touche, nous titille, nous interpelle et, s'il le faut car il le fait, nous blesse. Je ne veux pas voir mon journal communautaire devenir, comme tant d'autres, un ramassis d'éloges insipides et de compte-rendus sur la partie de poche de l'Association des Albinos Anorexiques Anonymes.

Je, en tant que citoyen davidois, veux un journal où l'on brasse ce qui doit être brassé, où l'on observe ce qui doit être observé et où l'on dit ce qui doit être dit. P.S.: et afin de mettre à l'épreuve le sens de la libre expression du « Ski-Se-Dit New Generation tout-le-monde-il-est-beau-sauf-ceux-qui-disent-le-contraire », j'ai bien hâte de voir si cet article sera publié.

Les Bla Bla de Brigitte...



L'expression au féminin ! Sous ce thème, je vous invite le dimanche, 7 mars au Nouveau Continent de Val-David. Alors mesdames, mesdemoiselles, apportez vos instruments de musique, vos poèmes, anecdotes, vos voix et votre bonne humeur, car on va danser, chanter, échanger en toute solidarité.

Un endroit où l'on vous traite aux petits soins ! *L'Éden du Nord*, situé au 1337 ch. de la Sapinière (dans la même bâtisse que *L'Express*), a ouvert ses portes il y a un an avec sa spécialité : l'esthétique. La proprio, Nancy Therrien, vous propose des soins tels : facial, pédicure, massage, manucure, épilation. De plus, la clientèle peut profiter d'un lit de bronzage. Pour un rendez-vous, veuillez téléphoner au 322-6574.

Le Grand Pa, situé face à l'église du village, vous propose pizza au four à bois, table d'hôte... et aussi la Paëlla le jeudi. Durant le week-end, vous dégustez au rythme des chansonniers de chez-nous. Alors que le dimanche, la talentueuse Manon, bien connue et qui a fait sa marque, vous transporte en musique et en chansons d'hier à aujourd'hui.

Voeux de Bonne Fête en mars à : France Sirois et Hélène St-Cyr (2); Sylvie Maynard (3); Jacques Miron (4); Bruno Paquin (5); Monique Monette et Denis Daigle (9); Stéphane Gervais Massicotte (10) et Renée St-Cyr le 17.

Bienvenue à toi, heureux printemps! Nous on t'attend depuis longtemps. En cette saison, pour reprendre nos élan.

Soli Terre

GILBERT DIONNE
HORTICULTEUR
PAYSAGISTE
PLANS & CROQUIS
RÉALISATION & ENTRETIEN
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGERS

480, MONTÉE GAGNON
VAL-DAVID (QC) J0T 2N0
TÉL.: (819) 322-2876
TÉLÉC.: (819) 322-1583
email: soliterre@val-david.net
www.soliterre.zip411.net

Arts et spectacles

Nouveau Continent, 2301, rue de l'Église, Val-David, (819) 322-6702

Tous les jeudis : dessin avec modèle vivant à 20 h;

Tous les vendredis nous avons un jam session à 19 h;

Samedi le 6 mars : soirée cabaret à 19:30h;

Vendredi 12 mars : vernissage de Louise Lippé de 17h à 19h, exposition de ses gravures sur bois jusqu'au 8 avril.

Mercredi 17 mars : soirée de poésie avec le thème de la liberté, une consommation à gagner, rendez-vous à 19 h 30;

Samedi le 13 mars : party des années 80-90; samedi le 20 mars groupe de musique Michel A. Cyr (musique Québécoise)

Dimanche le 21 mars : présentation sur un «trekking» des deux explorateurs Sylvain Riopel et Claudia Després.

Bistro Plein Air, 2510, rue de l'église, Val-David, (819) 322-7348

Tous les dimanches : *Jazz Altitude* de 14 h à 17 h.

Événements

Invitation spéciale au Grand Bal Bénéfice du Patrimoine.

Venez donc célébrer le 125e anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Jovite et le 75e de la fondation de la paroisse Sacré-Cœur de Jésus de Mont-Tremblant au Bal bénéfice du patrimoine.

Le 27 mars prochain au Club Tremblant, laissez-vous charmer par

une soirée gala avec dîner dansant.

Les billets sont en vente immédiatement au Café Ouimet au prix de 100\$ ou en appelant Evelyne Burrowes qui organise ce bal pour la SOPABIC (société du patrimoine) au 425-1342.

Expositions

La Maison du Village, 2495, rue de l'Église, Val-David, (819) 322-2900 poste 238

Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 17h.

Du 24 janvier au 14 mars 2004, *Les Musées portables*, présenté par huit artistes. *Autour des carnets de voyage* présenté par Francine Migner. En parallèle à cette exposition solo, Jean Morisset expose ses cahiers qu'il a rempli lors de ses nombreux voyages.

Du 20 mars au 9 mai 2004 : *Des objets cachés derrière des regards qui vagabondent*, avec **Madeleine David-Chagnon**, sculptures-objets et métal émaillé; et **Félix Lapierre**, sculpture-mobilier et ébénisterie.

Centre d'exposition du Vieux Palais, 185, rue du Palais, St-Jérôme, (450) 432-7171.

Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 17h sauf le samedi de 9h à 17h Jusqu'au 28 mars,

Objet pour penser, Normand Hamel; *À colorier*, Jean-François Berthiaume; *Hommage à Géricault*, Renée Béland; *Dénature*, Éric Cardinal; *Veille. Lent. Éveil. Temps...*

Thierry et Robert Ducharme;
Grande Forêt, petite forêt,
Julie Desmarais.

ATELIERS

Vous avez le goût de peindre et de dessiner, cours de jour et de soir. Appelez Monic Campo, artiste-peintre, au 322-3259.

Cours de vitrail: offert par Christian Leguerrier, pour informations : 321-5580

Atelier Vivant, Studio de Sylvie Beaudoin, 1337 b, de la Sapinière, Val-David, (819) 322-1047

Lundi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre; **18 h 30 à 21 h 30** : Atelier libre de modèle vivant;

Mardi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre;

Mercredi 9 h 30 à 12 h 30 : Cours d'intro aux adultes; **18 h 30 à 21 h 30** : Créativité libre;

Jeudi 9 h 30 à 12 h 30 : Créativité libre; **18 h 30 à 21 h 30** : Cours d'intro aux adultes;

Vendredi 18 h 30 à 21 h 30 : Créativité libre et/ou dirigée

Samedi 10 h à 13 h : Cours d'intro aux ados; **15 h à 18 h** : Créativité libre et/ou dirigée.

Félicitations à nos championnes

JULIE LECLERC



Il faut souligner la performance de deux athlètes de Ste-Agathe qui se sont démarquées lors des deux premières tranches du Circuit J.L. Brissette Coca Cola. Frédérique Bonenfant Lingat, pour la médaille d'or dans la compétition de bosses en parallèle, et Cynthia Bonenfant Lingat pour la médaille d'or dans la compétition de bosses en simple à Saint-Sauveur. Ces jeunes ont un avenir prometteur en ski acrobatique. Surveillons les de près, un jour peut-être se retrouveront-elles sur le circuit de la coupe du monde. Un gros Bravo !

2004 LES PRIX QUÉBÉCOIS DE LA CITOYENNETÉ

Le PRIX MAURICE-POLLACK
pour l'accès à l'égalité en emploi,
la gestion de la diversité
et l'adaptation des services

Le PRIX JACQUES-COUTURE
pour le rapprochement interculturel

Le PRIX CLAIRE-BONENFANT
pour les valeurs démocratiques

Le PRIX ANNE-GREENUP
pour la lutte contre le racisme
et la promotion de
la participation civique

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT
DU DOSSIER DE CANDIDATURE :
le vendredi 2 avril 2004

RENSEIGNEMENTS :
(514) 873-1627
1 866 817-9850 (sans frais)
www.mrci.gouv.qc.ca

Les Prix québécois de la citoyenneté permettent de reconnaître la contribution exceptionnelle de Québécoises et de Québécois de toutes origines, d'organismes et d'entreprises au développement du Québec.

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec

Le village au fil des ans

CLAUDE PROULX

Il y a des villages qui nous enchantent, qui nous touchent dès le premier contact, d'autres se révèlent lentement... au fil des ans... les citoyens d'hier et d'aujourd'hui, font évoluer leur milieu de vie... il ressort du défi collectif que chaque milieu de vie modèle son avenir.

1849, au printemps, notre village prend naissance avec l'arrivée de trois jeunes colonisateurs Jean-Baptiste Dufresne, Olivier Ménard et son frère Narcisse en provenance du Grand Brûlé de St-Benoît des Deux Montagnes. Leur billet de concession les dirige vers le septième du Canton de Morin, secteur du Lac Paquin, là où notre village est né. Jusqu'en 1859, la majorité de la population est concentrée dans le 7^e et le 8^e rang, secteur occidental du canton Morin.

1852, Joseph Bélisle et son épouse Julie Sentenne, se bâtissent une maison en bois de pièce sur pièce sur le chemin du 7^e rang, secteur du Lac Paquin. Cette maison historique existe encore et a été bien préservée.

1854, la fondation de la paroisse catholique de Ste-Adèle et l'établissement du village de Ste-Adèle en 1855, les colonisateurs de notre coin de pays se sentent mieux organisés sur ce territoire, duquel ils font partie.

1856, d'après le recensement du curé de la paroisse de Ste-Adèle, il y avait 40 familles établies sur notre territoire, dans les 7^e, 8^e, 9^e et 10^e rang du canton de Morin.

1859, Louis Papineau bâtit un moulin à eau sur l'île Saint-Louis, sur les bords de la rivière du Nord et il opère en tout premier lieu une scierie à bois. C'est le début de l'ère industrielle et de progrès pour les habitants. On observe une première migration des familles vers le secteur oriental du territoire, alentour du moulin, dans le 10^e et le 11^e rang.

1862, la Municipalité de paroisse de Ste-Agathe-des-Monts est fondée. Notre territoire, situé sur des parties des cantons de Morin, de Doncaster et de Wexford est annexé à cette nouvelle municipalité.

1870, Joseph Bélisle avec un groupe d'habitants du Lac Paquin, érigent une Croix de chemin, au coin de la montée du 10^e rang et du chemin du 7^e rang.

1873, ouverture du premier bureau de poste que l'on nomme Mont-Morin. C'est sous ce vocable que notre arrondissement est ainsi appelé de façon populaire. Le premier maître de poste, monsieur Joseph Bélisle, occupera cette charge jusqu'en 1887.

1878, Joseph Bélisle, le maître de poste, achète le moulin à scie. Le nouveau propriétaire installe un moulin à farine et un moulin à carder la laine.

1885, construction de la première école de rang, sur le chemin du 8^e rang au Lac Paquin.

1886, Adélar Laviolette construit un atelier de forgeron, près du moulin, sur le chemin de la Rivière. Il est d'histoire, reconnu comme le premier forgeron et maréchal-ferrant du village.

1887, le cordonnier Pierre Marien dit *Le Vieux Pierre*, installe son atelier de cordonnier, près de la vieille forge. Il fut probablement un des premiers cordonniers du village.

1892, arrivée du premier train, la Compagnie du Pacifique Canadien construit une gare qu'elle nomme Bélisle's Mill Station, pour le nom du moulin de Joseph Bélisle. Les villageois en profitent pour populariser leur arondissement d'un nouveau nom : Bélisle's Mill.

1900, Benjamin Boivin, érige une Croix de chemin au coin du 1^{er} rang de Doncaster et de la Montée Gagnon.

1909, ouverture d'une première boulangerie, par Wilfrid Vendente.

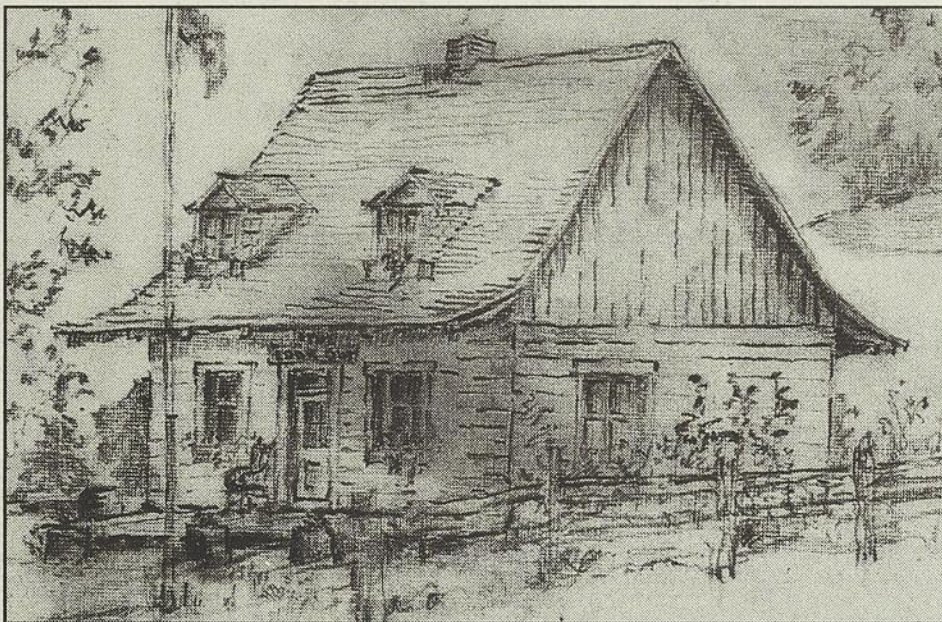
1901, Ferdinand Paquette ouvre une seconde boutique de forge sur la rue Saint-Louis. Par la suite, Michel Blondin (1902), Éloi Ménard (1915) et Jean-Paul Laverdure (1946-1951) seront les forgerons du village.

1917, naît la Paroisse St-Jean-Baptiste-de-Bélisle. On érige une chapelle et en 1920, on construit l'église paroissiale.

1918, Joseph Duquette achète pour trois mille piastres, une terre dans le dixième rang du canton de Morin. Depuis cette époque, on a toujours reconnu la ferme de Joseph Duquette, comme le site privilégié pour l'élevage des chevaux.

1919, Adélar Normand termine la construction de sa maison et de sa grange devant l'église, bâtiments qui deviendront la propriété d'Alexis Guindon en 1923, qui abritera le magasin général Alexis Guindon jusqu'en 1985 et qui devient *Le Dépanneur du Village*.

1921, notre territoire est érigé sous la dénomination de : *La Municipalité du village*



*La maison Joseph Bélisle 1852, oeuvre de Vincent Forest 1912
On peut voir cette maison au 1486, ch. du Rang 7*

de *Saint-Jean-Baptiste-de-Bélisle*. Monsieur Léonidas Dufresne est élu le premier maire jusqu'en 1938 et le premier secrétaire-trésorier, monsieur Adélar Normand, jusqu'en 1927.

1921, un monsieur A.C. McNeill construit une douzaine de chalets pour les vacanciers au Lac à Michel, du nom de Michel Guénette. Ce plan d'eau sera aussi appelé le Lac McNeill durant une trentaine d'années pour être baptisé Golden Lake en 1955. Puis, enfin officialisé de son nom Lac Doré depuis 1984.

1922, un décret confirme la formation de la *Commission Scolaire de Bélisle's Mill*.

1922, construction de l'école, *l'Académie du Sacré-Cœur*, sur la rue de l'Académie.

1922, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne fait construire *La résidence Ste-Esther*, communément appelée le Couvent des Sœurs, sur la rue de l'Église.

1923, au Lac Doré, J. Alexander Shinnick fait bâtir une immense glacière. La Glacière des Laurentides a été démolie en 1941.

1926, les premières lignes d'électricité sont installées par la Compagnie Laurentian Hydro-electric.

1926, ouverture d'un salon de barbier et du restaurant *Chez Madeleine*, sur la rue de l'Église par Honoré St-Louis. Puis, *Les Variétés Madelon*, ferme en 1993.

1930, ouverture d'un restaurant sur la rue de l'église, par Armand Loiseau. En 1940, monsieur Yves Guidon et son épouse Dorothy Lamarche en font l'acquisition et on y aménage un salon de barbier et une salle de billard. Le restaurant est toujours ouvert en 2004.

1930, le presbytère de la paroisse est érigé. Depuis 1998, le bâtiment abrite la pharmacie Caroline Éthier et à l'étage le docteur Jean-

François Pitt, dentiste.

1931, ouverture de La Villa Mon Repos, sur le chemin de la Rivière.

1932, La Pension Laubenstein est en opération au Lac Doré. Vendue en 1945 à André Deschamps, la pension prend le nom de Hôtel Mont-Condor.

1935, les alpinistes fréquentent de plus en plus les parois rocheuses des monts Condor, Césaire et King. La Fédération québécoise de la Montagne du Québec en fait un lieu d'apprentissage pour les adeptes de ce sport de plein air.

1936, c'est la construction du Chalet La Sapinière, fondé par Léonidas Dufresne et qui devient plus tard vers 1939, l'Hôtel La Sapinière. L'auberge La Paysanne ouvre ses

à proximité du chemin du Condor.

1952, Paul Lehoux ouvre le Centre de ski Mont-Chevreuil sur la montagne du Chevreuil en bordure de la route 117. Celui-ci sera appelé Mont-Alta vers 1975.

1959, Gilles Mathieu fonde La Butte à Mathieu, première boîte à chansons au Québec à l'extérieur de Montréal. Les grands noms de la chanson québécoise et française y présentent des spectacles.

1960, Léonard Duquette fonde un centre d'équitation dans la montée du 10^e rang, lequel devient depuis 1972, un centre de randonnées en traîneaux, devenu le plus populaire dans nos Laurentides.

1965, ouverture d'une bibliothèque dans le sous-sol de l'église.

1974, le premier Bulletin de nouvelles du Journal Ski-se-dit est publié par la Chambre de Commerce.

1975, formation du groupement des Créateurs Associés et au fil des ans, artistes et artisans ont organisé moult manifestations culturelles.

1976, La Maison du forgeron Laverdure est achetée par Jean-Marc Brunet et son épouse Micheline Roy. Bien préservée dans sa facture d'origine, la maison est une fierté patrimoniale du village.

1979, un orgue, fabriqué en 1906, par Casavant & Frères de St-Hyacinthe, est installé dans l'église. Il s'agit du plus petit orgue fabriqué par Casavant, lequel porte l'opus 252.

1981, Hélène Leguerrier gagne le 2^e Slalom de la coupe du Québec Sealtest au Mont Gabriel.

1983, Pierre Brazeau remporte la coupe Kandahar, au Mont-Tremblant.

1984, Nathalie Cavezzali, remporte la course Taschereau au Mont-Tremblant.

1985, les autorités municipales décident de ne pas acquérir la Vieille Gare de 1892, qui est démolie par la Compagnie du Canadien Pacifique.

1985, mademoiselle Marie-Andrée Dufresne fait ériger une Croix de chemin, au coin du chemin de La Sapinière et de la rue du Condor.

1987, décès de monsieur Léonidas Dufresne à l'âge de 104 ans.

1990, le Bureau d'information touristique, s'installe au local du bureau de poste. La même année, les services de Poste-Canada sont confiés au Marché Métro Dufresne.

1992, novembre, monsieur Yves Frenette est nommé directeur du Service des Travaux publics de la municipalité. Il est le petit-fils de monsieur Arthur Frenette, anciennement chef de la gare de Bélisle's Mill, de 1915 à 1941.

1995, le Parc linéaire, *Le P'tit-train-du-Nord*, ouvre ses portes, donnant accès à un sentier de 200 kms de St-Jérôme à Mont-Laurier, pour la pratique du ski de fond, de la marche, du vélo et de la motoneige.

1996, le Conseil culturel et communautaire est fondé et il dirige la Maison du Village, un centre d'exposition. On y présente des expositions d'artistes et d'artisans.

1996, le maire Laurent Lachaine proclame les fêtes du 75^e anniversaire du village et décrète la devise du village «*Val-David, Un Monde à part*»

1997, les autorités municipales font ériger *La Petite Gare de Val-David*, en bordure du Parc linéaire.

2000, fondation de La Société d'histoire et du patrimoine de Val-David

2001, La Maison du Village subit une rénovation importante, sous la guidance de conservation patrimoniale de Louis Pelletier.

Pharmacie
Caroline Ethier et Jean Normand



FamiliPrix

On vous accueille avec un sourire !

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
SUR SEMAINE SEULEMENT

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h30 à 20h00
Samedi et dimanche : 10h00 à 18h00

2494, rue de l'Église
 Val-David (Québec) J0T 2N0

Tél. : (819) 322-3232 Téléc. : (819) 322-6434

Clinique Dentaire
Val-David

Dr Jean-François Pitt
Chirurgien-dentiste

(819) 322-9999

Heures d'ouverture
Lundi et mercredi : 10 h à 20 h
Mardi et jeudi : 8 h30 à 17 h

2496, rue de l'Église, Val-David, Qc J0T 2N0

BRUNCH
DE LEVÉE DE
FONDS

POUR LE
FINANCEMENT
DU JOURNAL
SKI-SE-DIT

Encouragez
votre journal
avec un copieux
repas,

DIMANCHE LE
28 MARS 2004
DE 9 H 30 À 12 H 30

AU NOUVEAU
CONTINENT,
2301, RUE DE
L'ÉGLISE, VAL-DAVID

PRIX DU BILLET : 15 \$
RÉSERVATIONS :
(819) 322-7969



Dr Yves Leblanc o.d.
 Dr Yves Michaud o.d.
 Dr Dave Pelletier o.d.



Examen de la vue - 6 jours semaine
 Service d'urgence
 Laboratoire sur place

Vaste choix de lunettes mode - lentilles de contact

(819) 326-9464

118-A Rue Principale Est, Ste-Agathe
 Joliette - Rawdon - Laurentides - Laplaine - Ste-Agathe

Réservez dès maintenant votre espace publicitaire en téléphonant à notre publiciste, **H é l è n e Lévesque** au **(819) 322-5397**

(819) 322-7610
 Val-David



Gelco Transport
EXCAVATION

RBQ 8005-0867-92
 Sable - Gravier - Terre - Concassé
 1076 Route 117 VAL-DAVID QC J0T 2N0

(819) 322-7610
 Sablière



Téléphone :
 (819) 322-1117



Télécopieur :
 (819) 322-1116

Lorraine Bigras
 Propriétaire

2511, rue de l'Église Val-David (Québec) J0T 2N0



Réjean Paquin
 AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ **Courtier immobilier agréé**

Carrefour du Village
 2510, rue de l'Église Val-David

Bureau satellite

(819) 322-6666,
 Téléc. : (819) 322-3333



Etienne Savard
 AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ



GRUPE SUTTON
 LAURENTIDES

L'ACHAT LOCAL EST
PROFITABLE À TOUS!

Cloutier & Fils
Excavation
 1310, route 117
 Val-David, 322-1421

Vidéo du Carrefour
 2510 rue de l'Église,
 Val-David, 322-2741

Sortez de votre coquille:
Annoncez dans le Ski-se-Dit !

RESTAURANT
LE VILLAGEOIS

Fruits de mer - Brochettes
 Steak - Pizza
 Pâtes - Souvlaki

Un restaurant qui a du goût



TABLE D'HÔTE

Commandes pour apporter

939, route 117
 Val-David
 Québec, J0T 2N0
 (819) 322-2223

VISA
 MASTER
 CARD